



RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2019

Generali France



Déclaration de Performance Extra-Financière et Art 173 selon les recommandations de la TCFD



ÉDITO

Jean-Laurent Granier

Président Directeur Général
Generali France

“

En tant que partenaire de nos clients et nos distributeurs tout au long de leur vie, nous alignons nos enjeux de développement durable sur la totalité de nos activités, qu'elles soient liées à la gestion de l'actif (investissements) ou du passif (souscription en assurance dommages). Nous souhaitons ancrer nos activités quotidiennes dans l'accompagnement de nos clients et nous nous fixons des objectifs de vente de produits et d'investissements respectant nos engagements sociaux, écologiques et durables. Les concepts de développement durable ne relèvent pas d'un effet de mode. Ils sont l'essence même de notre métier et de notre mission.



Un engagement fort s'est affirmé autour du nouveau modèle d'épargne, intégrant significativement la loi Pacte dans notre activité. Notre responsabilité repose dans la proposition de réponses pérennes à nos clients dans un contexte toujours plus incertain (taux, mouvement sociaux, changement climatique,...) Cet impératif de « vision durable » est d'autant plus stratégique aujourd'hui que les risques émergents auxquels nous devons faire face ont changé d'échelle.

D'un point de vue réglementaire, Generali France, filiale du Groupe Generali, n'est plus assujéti à l'obligation de publier sa déclaration de performance extra-financière. Pour autant, nous avons choisi de publier la nôtre. Nous intégrons cette année également les éléments de reporting portant sur notre politique d'investissement (Art 173) afin que l'ensemble de nos parties prenantes puisse disposer d'une vision complète de nos actions. De plus, nous travaillons cette année sur la mesure d'impact de nos actions qui constitue une véritable mesure de performance de nos activités extra-financières.



Un engagement déterminé s'est concentré autour de l'innovation et de la modernisation pour accompagner les évolutions majeures de notre environnement, telles que le changement climatique, le vieillissement de la population et la digitalisation de notre économie. Notre responsabilité repose sur l'expertise que nous apportons à nos assurés pour renforcer leur résilience et les aider à s'adapter face à un contexte climatique inédit et stressé.

Nous apportons la démonstration qu'être un assureur durable, un investisseur et un employeur responsable sont des leviers majeurs de notre développement et une des clés du leadership que nous entendons désormais exercer sur la totalité de nos métiers.



Un engagement sociétal résolu s'est établi avec le déploiement de notre Fondation The Human Safety Net (THSN). Dans le cadre de la Fondation, nous permettons à nos collaborateurs et à nos parties prenantes de s'engager autour de deux programmes d'aide à la résilience des plus vulnérables en aidant des réfugiés entrepreneurs et des familles défavorisées avec des enfants de moins de 6 ans.

L'ensemble de ces évolutions majeures en termes de développement durable ont d'ailleurs été saluées par l'intégration du Groupe Generali au sein du « Dow Jones Sustainability index » et du « Global 100 Most Sustainable Corporations » de Corporate Knights, distinguant les entreprises les plus durables et les plus engagées en matière de responsabilité sociale et environnementale.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce huitième rapport où accélération, intégration et alignement sont nos maîtres mots.

SOMMAIRE

1



**Generali,
une entreprise
engagée**
P. 8

2



**Une cartographie
des risques
émergents
partagée avec nos
parties prenantes**
P. 16

3



**Generali,
un assureur
durable**
P. 24

4



**Generali,
un investisseur
responsable**
P. 30

5



**Generali,
un employeur
attractif**
P. 46

6



**Generali,
un expert
de la fiabilité**
P. 50

7



**Generali,
une entreprise
citoyenne**
P. 54

8



Annexes
P. 58

EN BREF

1 UN ENGAGEMENT FORT ENVERS LE DEVELOPPEMENT DURABLE (P.8)






En 2019, Generali renouvelle sa volonté de soutenir la transition juste de notre société. La totalité de nos activités, aussi bien en termes de gestion de l'actif que du passif, sont alignées avec les enjeux liés au développement durable.

La politique pour l'environnement et le climat, la charte de durabilité, le comité de coordination RSE et la cellule de coordination du risque climat, sont autant d'éléments qui structurent aujourd'hui notre gouvernance RSE autour de quatre piliers économique, environnemental, social et sociétal.

2 UNE VIGILANCE ACCRUE ENVERS LES RISQUES ÉMERGENTS (P.16)

Les risques extra-financiers ou émergents sont des risques dont les impacts sont imprévisibles et difficilement quantifiables. Ils constituent pour les assureurs un défi de taille : ils bouleversent notre modèle d'affaires et notre profil de risque.

Chez Generali France, notre registre de risques émergents est mis à jour annuellement en fonction des tendances de marché et des préoccupations de nos preneurs de risques. En 2019, nous priorisons les scénarios suivants :

-  changement climatique et catastrophes naturelles ;
-  fragilité des Etats et instabilité géopolitique ;
-  risque technologique et numérique (risque cyber, big data, blockchain, intelligence artificielle) ;
-  changements démographiques et sociaux ;
-  changements des habitudes de consommation.

Nous inscrivons ces scénarios au sein d'un dispositif averti de gestion des risques et travaillons sur des politiques de réponses pour y faire face.

3 NOTRE MISSION DE « LIFE TIME PARTNER » AUPRÈS DE NOS CLIENTS ET DES NOS DISTRIBUTEURS (P.24)

La politique de développement durable a investi pleinement la feuille de route du comité exécutif de Generali France, ainsi que toutes les directions concernées, convergeant vers une même finalité : celle de devenir un partenaire de nos clients et de nos distributeurs tout au long de leur vie.

Generali France adapte son offre de produits et de services pour répondre aux nouveaux usages et habitudes de consommation des assurés. Nous proposons des offres d'assurance durables qui accompagnent nos clients tout au long de leur vie et qui favorisent les comportements responsables et vertueux.

Le changement climatique est au cœur de nos préoccupations. Nous nous mobilisons à plusieurs niveaux pour proposer à nos clients des solutions adaptées à leur exposition au risque climatique. A ce titre, le Generali Climate Lab a été déployé pour piloter l'impact du risque climat et permettre d'intégrer les données climat au sein même de notre stratégie.

4 UNE POLITIQUE FORTE EN TERMES D'INVESTISSEMENTS DURABLES ET RESPONSABLES (P.30)

Grâce à notre méthodologie ESG développée en interne par une équipe dédiée qui intègre les aspects extra-financiers, Generali France sélectionne les meilleures entreprises en matière de responsabilité sociale et de politique de développement durable afin d'établir des fonds et mandats dédiés à l'ISR (Investissement Socialement Responsable).

Sur 92,7 milliards d'euros d'actifs financiers sous-gestion au 31 décembre 2019, Generali France recense 61,8 milliards d'euros d'encours respectant les critères internes de l'ISR. Sur le périmètre total des actifs financiers détenus en direct et gérés par Generali Investments, 81% sont couverts par l'analyse ESG interne. De plus, sur le périmètre des actifs immobiliers plus de 62% des surfaces locatives de bureaux gérées par Generali Real Estate sont certifiées ou labellisées (HQE, BREAM, ISO 50 001, ISO 14 001...). L'offre ISR en unités de compte continue de se déployer avec le référencement de 48 sociétés de gestion et de 168 supports orientés explicitement vers un développement durable dont 84 sont certifiés par un label ISR, GreenFin (ex TEEC) ou Finansol.

Generali France renforce son activité d'engagement actionnarial en mettant en place un dialogue constructif permettant de mieux comprendre les entreprises dans lesquelles Generali investit, de mieux faire entendre ses préoccupations et de faire des suggestions concrètes qui pourront être soumises à leur conseil d'administration.

5 LE BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL : UNE PRIORITÉ AFFIRMÉE (P.46)

Le changement des attentes du grand public impacte notre marque employeur. D'une part, la transformation rapide et constante de la société nous amène à adapter continuellement les compétences de nos collaborateurs aux nouvelles tendances et technologies du marché, et d'autre part, les attentes de nos équipes évoluent également. Faisant face à ce changement de paradigme, Generali a donc développé un certain nombre d'initiatives centrées sur le bien-être au travail, l'autonomie de ses collaborateurs et la gestion de leur temps et lieu de travail.

Par ailleurs, notre politique RH vise à promouvoir la diversité et favoriser l'égalité des chances. En France comme dans le monde, Generali accorde beaucoup d'importance à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, à l'intégration de personnes en situation de handicap, de publics éloignés de l'emploi ou ayant des parcours atypiques.

6 UN MARQUEUR DE FIABILITÉ (P.50)

Maîtriser les impacts environnementaux des activités tertiaires demeure un des enjeux majeurs dans la lutte contre le changement climatique. Parce que chaque acteur a un rôle à jouer, Generali pilote les conséquences écologiques de ses activités grâce à un système de management environnemental. A ce titre, nous avons pour objectif de réduire nos émissions de gaz à effet de serre de 20% d'ici fin 2020.

Par ailleurs, face au risque technologique et numérique et à la multiplication de normes qui se chevauchent, la fonction de conformité prend ainsi une place prépondérante dans la vie de l'entreprise, et stimule notre compétitivité. Cette démarche de conformité, qui s'assure du bon respect des lois et des réglementations et qui promeut une culture d'intégrité au sein de l'entreprise, est également diffusée auprès de l'ensemble des parties prenantes de Generali.

7 UN ACTEUR DE LA CITÉ (P.54)

L'entreprise se doit d'être responsable et acteur de la cité en associant performance économique et performance sociale. De par notre activité d'assureur et de mutualisation des risques, nous souhaitons aller plus loin en partageant également les bonnes pratiques. Nous avons donc fait le choix d'articuler notre engagement autour d'initiatives responsables, tant en matière environnementale que sociétale. Chacune de nos initiatives promeut l'adoption de comportements responsables, la lutte contre les discriminations et le développement d'une société plus résiliente et solidaire.

Sensibilisés à ces différentes initiatives, nos collaborateurs sont grandement encouragés à s'engager eux-mêmes, notamment au sein de notre fondation, The Human Safety Net.

Generali, une entreprise engagée



Philippe Donnet

Président Directeur Général
du Groupe Generali

« La protection de l'environnement et l'adoption de mesures efficaces pour lutter contre le changement climatique sont des questions cruciales pour Generali et l'ensemble de nos parties prenantes. Grâce à un plan d'actions, qui s'inscrit dans la continuité de différentes initiatives menées au cours des dernières années, notre compagnie renforce son rôle moteur en tant qu'entreprise responsable, pour contribuer à une société saine, résiliente et durable. »

LE DÉVELOPPEMENT DURABLE AU CŒUR DES ENGAGEMENTS DU GROUPE GENERALI





Le Groupe Generali joue un rôle actif dans la création d'un avenir durable. Tout en poursuivant un objectif de développement économique, Generali œuvre pour l'amélioration continue des conditions économiques, sociales et environnementales des parties prenantes avec lesquelles il interagit.

En 2019, Generali a renouvelé sa volonté de soutenir la transition juste de notre société. Cette année encore, le Groupe a renforcé ses engagements en faveur du développement durable, faisant de ce dernier un des leviers majeurs de sa stratégie et un marqueur clé de son leadership.

Les enjeux liés au développement durable sont alignés avec la totalité des activités de Generali aussi bien en termes de gestion de l'actif que du passif. Le Groupe incite ses parties prenantes à une pleine conscience de l'impact des risques liés au changement climatique qui pèse sur tous les pans de l'activité.

La stratégie RSE du Groupe

S'appuyant sur sa Charte de durabilité, Generali continue de développer ses initiatives à forte empreinte développement durable :

-  l'allocation de 4,5 milliards d'euros d'investissements verts et durables d'ici 2021, et l'augmentation des primes issues de produits à valeur environnementale et sociale de 7% à 9% d'ici 2021 ;
-  l'émission en 2019 de la première obligation verte du secteur européen de l'assurance pour un montant de 750 millions d'euros ;
-  un programme « Consommateur Responsable » pour répondre aux attentes des clients sensibles aux enjeux du développement durable ;
-  l'annonce du prix EnterPrize visant à récompenser les PME les plus engagées en termes de RSE à partir de 2020.

La politique du Groupe pour l'environnement et le climat

Ces différentes initiatives sont prises dans le cadre de la politique du Groupe pour l'environnement et le climat. Les principes fondamentaux de cette politique sont inspirés de ceux édictés par le Pacte mondial des Nations Unies pour la protection de l'environnement, qui visent à :

- soutenir le principe de précaution face aux défis environnementaux à travers une gestion orientée vers la conformité, la réglementation et la prévention des risques environnementaux ;
- promouvoir la responsabilité environnementale et avoir une plus grande connaissance des problématiques environnementales, à la fois des employés, des clients et du grand public ;
- encourager le développement et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement, capables d'apporter un pilotage efficient de l'énergie et des ressources en eau, de protéger la biodiversité, tout en amenant à des mesures efficaces d'atténuation et d'adaptation au changement climatique.

Pour mettre en oeuvre cette politique et poursuivre l'amélioration continue de la performance environnementale, le Groupe Generali a identifié les domaines d'intervention suivants :

- réduire de 20% les émissions de gaz à effet de serre de nos activités à l'horizon 2021 ;
- intégrer les aspects relatifs à l'environnement et au changement climatique dans ses stratégies d'investissement ;
- promouvoir et accroître la sensibilisation de toutes nos parties prenantes aux risques environnementaux et climatiques ;
- engager la société civile sur la question du climat ;
- publier les informations en toute transparence.

Investissement responsable

Generali s'engage à adopter une conduite responsable en accord avec ses principes et ses engagements de développement durable et s'est fixé des objectifs pour l'intégration proactive des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans le processus d'investissement, toutes classes d'actifs confondues.

Le Groupe définit sa position et ses convictions au travers de sa directive sur les investissements responsables. Les principales mesures de cette directive sont les suivantes :

- intégrer les facteurs ESG dans les décisions d'investissement, afin de réduire l'exposition aux émetteurs dont les comportements ne sont pas conformes aux principes et à la stratégie d'investissement du Groupe ;
- générer un impact social et environnemental positif pour la société et l'environnement, en contribuant aux objectifs des Nations Unies en matière de développement durable ;
- mettre en oeuvre une gestion responsable des investissements. En s'engageant en tant qu'actionnaire et en votant aux assemblées générales des émetteurs, le Groupe vise à influencer, de manière active, les émetteurs dans l'amélioration de leurs pratiques ESG afin de réduire les risques et d'améliorer les performances à long terme ;
- promouvoir l'engagement public, la communication et la transparence à l'égard de toutes les principales parties prenantes concernées c'est-à-dire les institutions, les associations nationales et internationales, les marchés financiers et les analystes.

NOTATIONS ET DISTINCTIONS

Generali continue donc son engagement en termes de **Responsabilité Sociétale de l'Entreprise (RSE)** au sein de son programme « Generali 2021 » et confirme sa place, pour la deuxième année consécutive au sein du Dow Jones Sustainability World Index (DJSI). Le Groupe intègre également pour la première fois le Dow Jones Sustainability Europe Index (DJSI Europe) et le « Global 100 Most Sustainable Corporations » de Corporate Knights qui distingue les entreprises les plus durables et les plus engagées en matière de responsabilité sociale et environnementale.

LE MODÈLE D'AFFAIRES DE GENERALI FRANCE





François Garreau

Responsable RSE
Generali France

« La RSE, c'est le développement durable appliqué à l'entreprise. En tant que partenaire des nos clients et de nos distributeurs tout au long de leur vie, nous sommes impliqués dans tous les domaines. Nos comptes et nos résultats sont également impactés. Dans le monde de l'assurance et de la gestion d'actifs, c'est désormais une faute professionnelle de ne pas se sentir concerné par la RSE et le développement durable ! »

GENERALI FRANCE, UNE FEUILLE DE ROUTE RSE ALIGNÉE AVEC LES ENGAGEMENTS DU GROUPE





Une entreprise à raison d'être

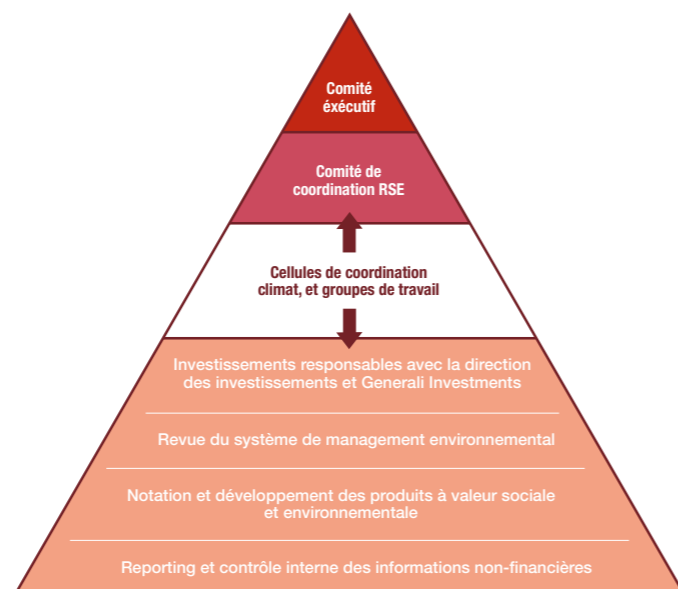
L'année 2019 est également un marqueur de l'engagement RSE de Generali France. La politique en terme de développement durable du Groupe a investi pleinement la feuille de route du comité exécutif, ainsi que de toutes les directions concernées, convergeant vers une même finalité : celle de devenir *un véritable partenaire aux côtés de nos clients et de nos distributeurs tout au long de leur vie*. La pluralité des objectifs RSE au sein des services, ajoutée à l'émergence de nouveaux sujets de plus en plus opérationnels, a donc renforcé la nécessité d'une plus proche collaboration entre les métiers concernés par ces nouveaux projets.

La gouvernance RSE de Generali France

En 2019, Generali France a présenté son nouveau modèle de gouvernance RSE.

Le Comité de Coordination RSE a pour rôle de traiter et de soutenir les sujets transversaux du développement durable, et favorise la transparence de fonctionnement sur l'ensemble de ces thématiques. Il donne la possibilité à ses membres de travailler conjointement sur des sujets les engageant tous, et d'apporter un plus grand niveau d'entraide entre les métiers. Ce Comité a donc pour vocation de donner impulsion aux sujets suivants :

-  Orienter les travaux pour qu'ils intègrent durablement les métiers ;
-  Analyser la matérialité des risques ESG dans l'assurance ;
-  Décliner les métriques du Groupe au niveau France ;
-  Appliquer le contrôle interne des informations non-financières.



Il possède ainsi un rôle d'alerte par rapport au comité exécutif, détenteur du pouvoir de décision finale.

La Cellule de Coordination du Risque Climat regroupe six services. Elle permet de partager les connaissances sur le risque climat dans toutes ses dimensions (réglementations, investissements, risques opérationnels, souscriptions, pilotage des risques émergents (ESG-Climat, ...) et d'apporter des propositions à toutes les directions directement impactées. Elle vise aussi à valoriser les expertises aussi bien internes qu'externes, afin d'avoir une vision globale sur ce thème. Cette cellule a produit un book climat qui donne à voir l'ensemble des sujets liés au climat sous différents angles.

Cette approche pluridisciplinaire inédite permet à Generali d'être proactif sur l'ensemble des sujets.



La feuille de route RSE 2019

Notre feuille de route RSE de Generali s'organise autour de quatre piliers, économique, environnemental, social et sociétal.



Dans un premier temps, il est fondamental d'affirmer et de développer le leadership de Generali sur l'épargne responsable. De nouvelles solutions d'épargne responsable dans le cadre du programme Generali Investissement Durable (GID), ont donc été développées en conséquence, s'appuyant notamment sur Generali Investments, filiale mandatée par le Groupe pour gérer ses actifs financiers, et Sycomore, société de gestion acquise en 2018 par Generali et actrice de référence sur le marché de l'investissement socialement responsable.



Par ailleurs, Generali France s'attache à former et à animer quotidiennement ses réseaux de distribution sur les thématiques du développement durable, en mettant notamment en valeur les offres disposant du plus fort impact environnemental et social.



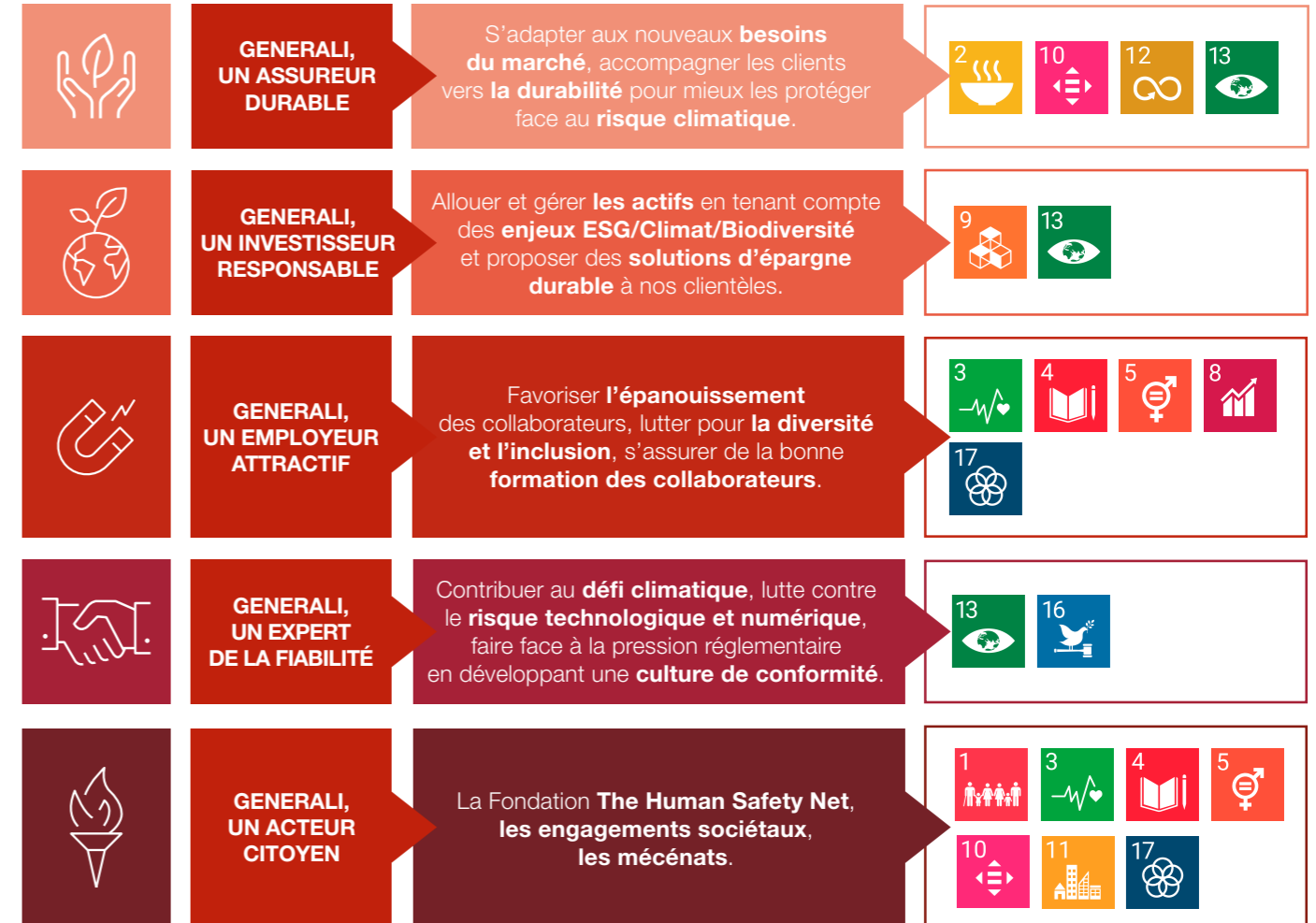
Pour participer activement à la lutte et à l'adaptation au changement climatique, Generali France décline les différents objectifs du Groupe au sein même de son entité. La compagnie déploie et optimise également un système de géo-intelligence et de prévention des risques naturels.



Enfin, Generali France encourage la responsabilité et le développement des compétences de ses collaborateurs afin de mieux répondre collectivement à l'évolution des métiers de l'assurance et les changements qui les traversent. Cela se traduit en particulier par la valorisation de sa politique Diversity & Inclusion, ainsi que par le programme The Human Safety Net, aujourd'hui au coeur des engagements sociétaux de Generali France.

NOS PRIORITÉS EN LIGNE AVEC LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Une cartographie des risques émergents partagée avec nos parties prenantes



Alberto Santoro

Directeur des risques
Generali France

« À travers notre processus de gestion des risques au sein de Generali France, il est de notre responsabilité de tenir compte des risques portés par notre activité, mais aussi et surtout d'accroître notre connaissance des enjeux futurs issus tout particulièrement des risques émergents avec l'appui des preneurs de risques de l'entreprise. »




CARTOGRAPHIE DES RISQUES ÉMERGENTS DE GENERALI FRANCE

La méthodologie utilisée





Les risques extra-financiers ou émergents sont des risques dont les impacts sont imprévisibles et difficilement quantifiables. Ils peuvent conduire à une exposition accrue aux risques déjà identifiés, ou à de nouveaux risques. Ils constituent pour les assureurs un défi de taille et bouleversent notre modèle d'affaires en challengeant notre capacité à assurer nos clients et à formuler nos engagements.

L'élaboration d'une cartographie des risques émergents a donc pour objectif d'identifier, d'évaluer, de gérer et de suivre régulièrement les tendances et les évolutions qui pourraient avoir un impact significatif sur le modèle économique et le profil de risque de Generali France. Cette cartographie permet de sensibiliser nos principales parties prenantes et de se préparer à prendre des mesures adéquates. Les risques émergents sont identifiés à travers le cadre d'analyse « PESTEL » (Politique, Economique, Sociologique, Technologique, Environnemental, Légal).

Le registre des risques émergents de Generali France est mis à jour annuellement en fonction des tendances de marché, des préoccupations des preneurs de risques (Risk Owners) et du suivi opéré par le Groupe. L'analyse du registre des risques émergents est basée sur :

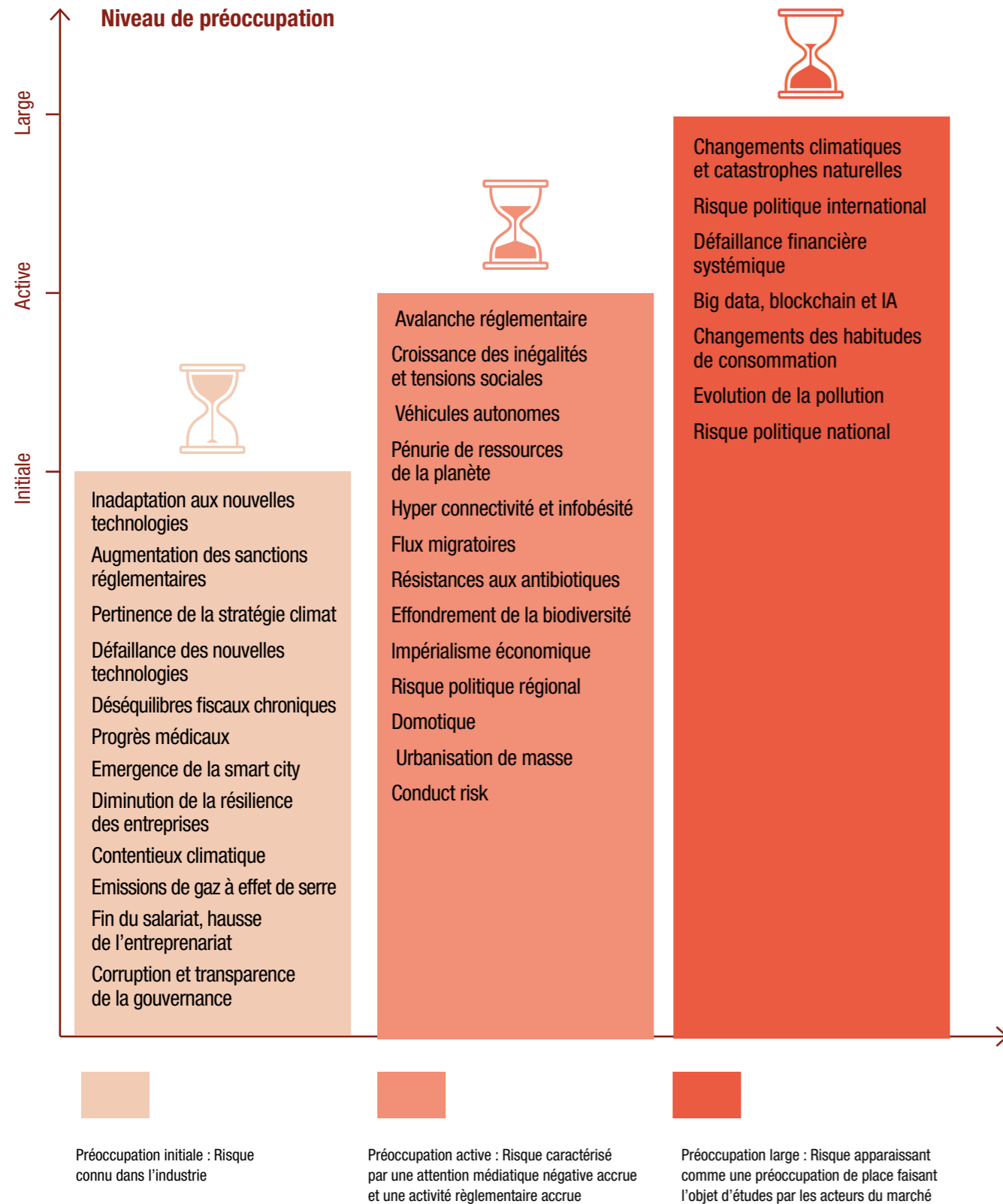
-  le niveau de préoccupation perçue par l'industrie ;
-  le niveau de vulnérabilité de l'entreprise ;
-  le niveau d'acculturation des preneurs de risques.

En 2019, 4 nouveaux risques ont été intégrés à la cartographie des risques émergents :

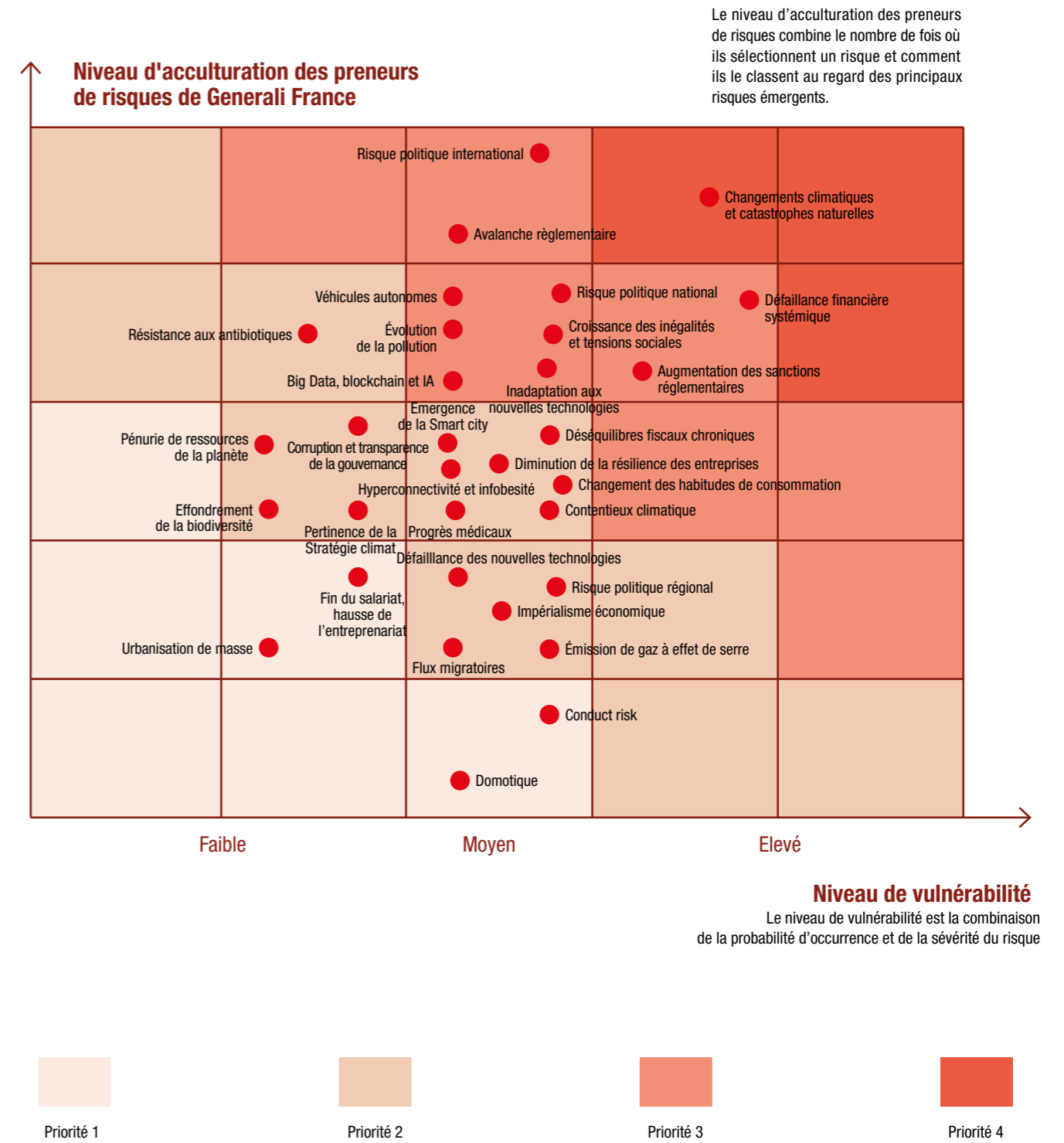
-  le contentieux climatique ;
-  l'impérialisme économique ;
-  « conduct risk » : les comportements inappropriés induits par une gouvernance défaillante ;
-  les progrès médicaux.

RISQUES ÉMERGENTS

Niveau de préoccupation des risques émergents selon l'industrie de l'assurance



Cartographie des risques émergents de Generali France



LES PRINCIPAUX SCÉNARIOS ESG ET LES SOLUTIONS MISES EN PLACE

En considérant ces cartographies des risques émergents, qui mettent en lumière les enjeux de Generali France au regard de la maturité du marché de l'assurance face à ses enjeux, l'entreprise a pu sélectionner et prioriser les scénarios suivants. Ces derniers s'inscrivent au sein du dispositif de gestion des risques de l'entreprise et se définissent comme étant une combinaison d'un ou plusieurs risques émergents.

1 Changement climatique et catastrophes naturelles

Le réchauffement rapide de l'atmosphère en un laps de temps si court provoque des effets dévastateurs sur la planète et les espèces qui l'habitent. Il se traduit par l'apparition de catastrophes naturelles plus fréquentes conjuguées à des facteurs anthropiques plus dommageables (concentration des biens et des hommes dans les zones les plus exposées (par exemple les littoraux)), ainsi que par l'augmentation de déséquilibres climatiques ayant des impacts plus importants sur la santé, mettant en danger la vie des personnes les plus vulnérables.

LES ACTIONS DE RÉPONSE DE GENERALI

Pour continuer à répondre à nos missions, il est primordial d'adapter nos modèles d'affaires en veillant à la bonne répartition des engagements souscrits et en aidant les clients à réduire leur vulnérabilité face aux conséquences du changement climatique. La responsabilité de Generali France s'exprime également par son activité d'investisseur, en orientant l'économie et en soutenant ou non certains secteurs d'activité. Generali agit en amont de ces dérèglements climatiques par des actions de prévention, la promotion de comportements responsables et la réorientation de ses actifs vers des modèles moins polluants. De plus, Generali mène une stratégie d'adaptation aux nouvelles conditions de vie que suppose ce réchauffement par la création d'offres d'assurance ayant un impact social ou environnemental positif. L'offre de service Generali Prévention Météo, la création du Generali Climate Lab cartographiant l'ensemble des risques naturels qui pèsent sur le territoire français et contribuant par ses actions à élever le niveau de résilience des clients (particuliers, professionnels) sont des exemples très concrets de solutions mises en place pour faire face au risque climatique. D'autre part, Generali a adapté son modèle de gouvernance en créant une cellule pluridisciplinaire du risque climat. Cette instance a pour objectif de partager les connaissances sur le risque climatique dans toutes ses dimensions et d'en alerter le comité exécutif, détenteur du pouvoir de décision finale.

2 Fragilité des Etats et instabilité géopolitique

La globalisation économique et les liens politiques nationaux et supranationaux prennent le pas sur l'échelle locale. Le risque politique global peut se traduire notamment par un repliement des Etats et des mesures protectionnistes et légales. La perte de confiance dans les gouvernements de plus en plus populistes, ainsi que le renforcement des divergences politiques et religieuses polarisent les sociétés et impactent la capacité des instances juridiques et financières à trouver des accords sur des sujets de société. Ainsi l'incapacité des Etats à s'accorder sur des normes et lois communes peut constituer un frein à l'internationalisation et au développement économique des entreprises. De plus, le système dans lequel nous vivons devient de plus en plus intégré et stressé, si bien que les acteurs économiques ne sont plus capables de délibérer sur les crises économiques et financières qui pourraient surgir, et sur les solutions spécifiques à y apporter.

LES ACTIONS DE RÉPONSE DE GENERALI

Présent dans de nombreux pays, Generali se montre attentif à la situation géopolitique entourant l'ensemble de ses activités et implantations. Des cellules de veille ont ainsi été créées à l'échelle locale afin d'analyser les risques politiques et leur impact potentiel sur la tenue des affaires. Les équipes RSE et Affaires publiques sont en étroite collaboration sur ces sujets pour assurer le meilleur suivi de ces risques pour les clients, distributeurs et collaborateurs. Afin de faire face à une potentielle défaillance financière systémique, Generali France a également mis en place une stratégie de désensibilisation. Celle-ci est accompagnée d'un programme de couverture de ce risque.

3 Risque technologique et numérique (risque cyber, big data, blockchain, IA)

Les technologies numériques et l'IA ont aujourd'hui changé les fondamentaux de l'activité de plusieurs entreprises mais ces dernières peuvent également être soumises à de nouvelles menaces, encore très peu référencées dans une gestion du risque traditionnelle, telles que les cyberattaques et les demandes de rançons. De plus, la quantité et les types de données clients disponibles auprès de diverses sources, telles que les réseaux sociaux, notamment sur leurs comportements d'achat en ligne et leur géolocalisation, se développent rapidement. Donner un sens au volume et à la diversité de ces informations relève cependant du défi.

LES ACTIONS DE RÉPONSE DE GENERALI

Le Groupe Generali a misé sur la Big Data dans ses projets de 2019 par la création d'offres novatrices, basées sur l'utilisation d'objets connectés et maîtrisant les risques au plus près des clients en leur proposant des contrats de plus en plus personnalisables aux tarifications dynamiques. Par ailleurs, l'offre Generali Protection Numérique prend en charge les risques d'attaques numériques et de sécurité informatique, en proposant à ses assurés une protection assurantielle et en leur permettant d'accéder à des contenus pédagogiques et des actions de prévention. Aujourd'hui, les craintes et menaces relatives aux cyberattaques et à la délinquance technologique, aux défaillances informatiques ou à la violation de données, font partie du quotidien d'une organisation comme Generali. En analysant finement les mécanismes et ressorts des cyberattaques les plus avancées (Threat Intelligence) il apparaît que l'Humain constitue la clef de voûte de la cybersécurité de l'organisation. Generali a donc développé un important volet de sensibilisation de ses collaborateurs : Charte pour matérialiser les bonnes pratiques individuelles et collectives, modules d'e-learning, fausses campagnes d'hameçonnage, formation des développeurs d'applications, sensibilisation à la protection des données par le biais du programme de formation « Security Awareness » ... sont autant d'éléments qui contribuent à renforcer la prise de conscience de l'ensemble des collaborateurs. A ces initiatives s'ajoutent l'intégration de référentiels d'exigences de sécurité basés sur les meilleures pratiques du marché à tous

les processus de développement applicatif. Enfin, les dernières évolutions en matière de pare-feu ainsi qu'une nouvelle génération de systèmes de détection ont été déployées afin de sanctuariser le réseau.

4 Changements démographiques et sociaux

L'augmentation des flux migratoires involontaires liés à des guerres ou des conséquences climatiques engendrent une désertification de certains territoires et une urbanisation de masse dans d'autres. Dans ce cas, la surpopulation impacte la qualité de l'air et la gestion des déchets. Elle peut également être synonyme d'échec de planification urbaine (jungles, bidonvilles) et créer des inégalités sociales, environnementales et sanitaires. Un écart socioéconomique de plus en plus important se creuse, pouvant engendrer de nombreuses émeutes et des violences urbaines. Ces changements démographiques s'accompagnent également d'un vieillissement important de la population en Europe, caractérisé par une augmentation de la durée de vie et une baisse du taux de natalité. Les personnes âgées deviennent alors de plus en plus dépendantes de la population active.

LES ACTIONS DE RÉPONSE DE GENERALI

L'accompagnement du vieillissement de la population prend une dimension plus matérielle au travers différentes démarches de service, d'assistance et de construction d'offres adaptées que Generali France a mis en place afin d'accompagner la résilience de la population. L'offre Generali Vitality promeut par exemple les comportements sains avec plus d'activité physique, une meilleure nutrition et un suivi médical étroit. Par ailleurs, dans le cadre de la loi Pacte, Generali propose depuis fin 2019 une offre complète de PER Individuel qui permet aux épargnants de préparer au mieux leur retraite. De plus, Generali investit, par le biais de son fond SRI Ageing Population, dans des entreprises européennes exposées au thème du vieillissement. Enfin, Generali s'est engagé dans la création du Club Landoy, think tank dédié à la révolution démographique et au vieillissement de la population.



5 Changement des habitudes de consommation

La technicité et la complexité des métiers et des produits d'assurance évoluent en permanence. La digitalisation, la relation client multicanale, la big data sont autant d'évolutions qui bouleversent les métiers de l'assurance et sa relation multicanale. A cela s'ajoutent les transformations du contexte économique, politique et environnemental, les changements de société qui impactent les exigences des consommateurs et, en bout de chaîne, transforment les orientations du marché. Le client souhaite accéder à des contrats d'assurance de plus en plus accessibles et des services de plus en plus digitalisés et personnalisés. Toutefois, à ces exigences de qualité de service et de compétitivité des prix s'ajoute un intérêt de plus en plus marqué vers la transparence et la gestion éthique des entreprises, ainsi que de leurs politiques au regard du Développement Durable.

LES ACTIONS DE RÉPONSE DE GENERALI

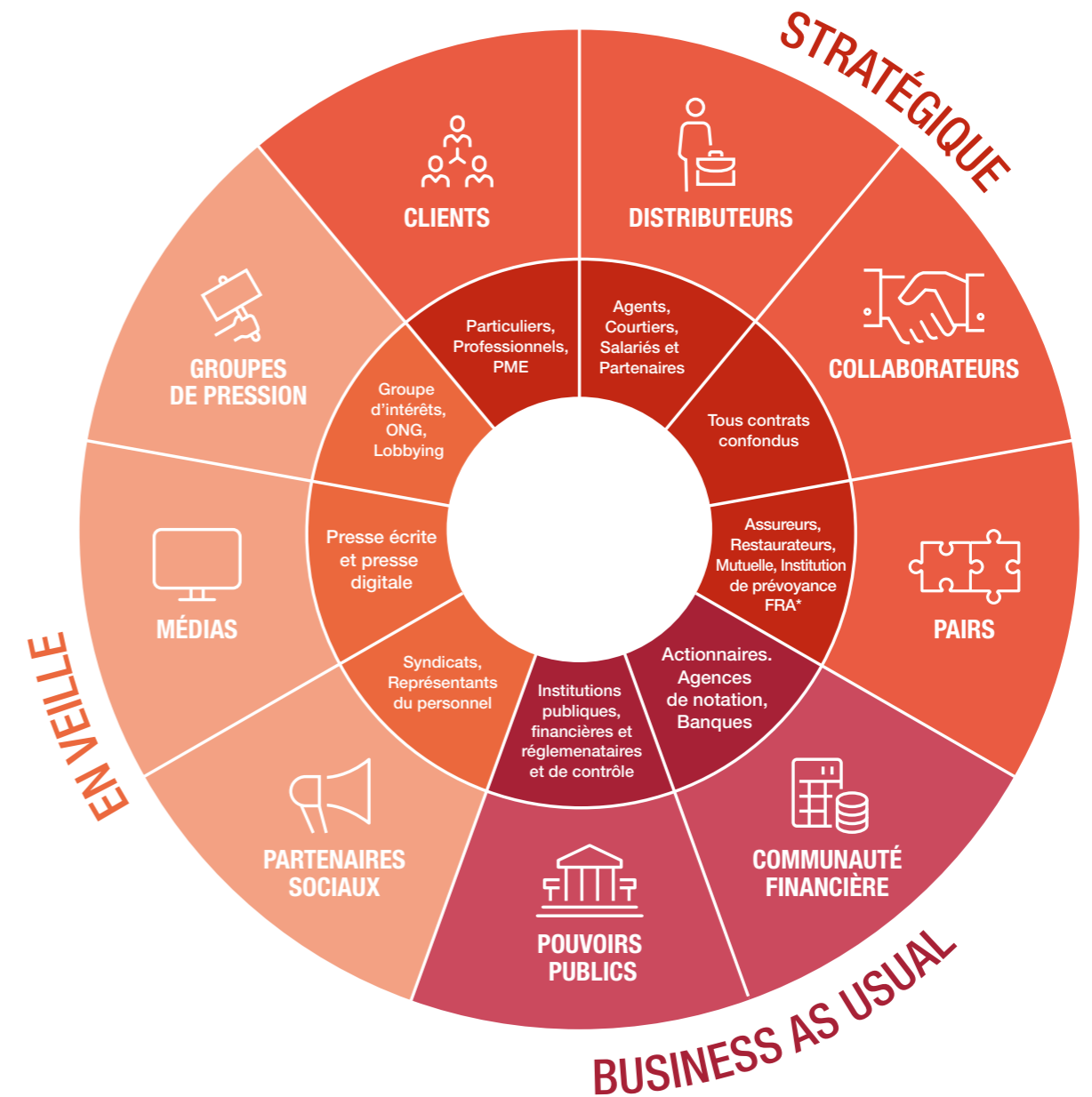
Generali France inclut différents critères ESG au sein même de la description de ses offres. Cet engagement s'inscrit par de nombreuses initiatives responsables telles que le programme Generali Investissement Durable, le concours EnterPrize ainsi que le référencement « Green and Social » de nos offres. De plus, dans un monde de plus en plus digital, Generali a créé un réseau d'agences phygiales : des lieux ouverts dédiés au dialogue avec les clients, mêlant innovation et usages digitaux qui complètent les conseils donnés par les agents et leurs équipes. Enfin, Generali France, en tant qu'acteur citoyen, s'engage et participe activement au bien sociétal au travers de sa fondation The Human Safety Net.



CARTOGRAPHIE DES PARTIES PRENANTES DE GENERALI FRANCE

Chez Generali, nous contribuons à une société saine, forte et durable dans laquelle chacun peut évoluer et s'épanouir. C'est ainsi que nous jouons notre rôle d'entreprise citoyenne et que nous créons de la valeur sur le long terme pour nos parties prenantes.

Conscient d'évoluer dans un environnement complexe et interconnecté, Generali souhaite s'inscrire au sein même de son écosystème en échangeant avec l'ensemble de ses parties prenantes. Generali a cartographié 9 grands groupes d'acteurs impactant ou étant impactés par notre activité. La priorisation des parties prenantes a pris en compte leur influence, expertise et niveau de collaboration avec Generali. Elle nous permet d'identifier les acteurs les plus pertinents afin de répondre au mieux à leurs attentes.



Generali, un assureur durable



Jean-Louis Charluteau

Directeur de la réassurance
et des risques naturels
Generali France

“ Generali développe progressivement des solutions d'assurance augmentée pour – au-delà de son rôle traditionnel d'indemnisation – préparer ses clients aux changements imposés par le réchauffement climatique. »

PRENDRE EN COMPTE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE POUR MIEUX PROTÉGER NOS CLIENTS



Anticiper l'évolution des risques climatiques pour mieux vous protéger.

Déploiement du Generali Climate Lab

La France est le pays d'Europe le plus touché par les catastrophes naturelles, comme en atteste l'intensification de la fréquence et de la sévérité des phénomènes climatiques extrêmes ces dernières années. La Fédération Française de l'Assurance prévoit d'ailleurs un doublement du coût des catastrophes naturelles dans les 20 prochaines années. Face à ce constat, Generali se mobilise à deux niveaux pour améliorer la prise en compte des risques climatiques dans la stratégie interne de l'entreprise et proposer aux clients des solutions adaptées à leur exposition.

Generali a mis en place, pour la France et l'Outre-Mer, une cartographie des risques naturels permettant de mieux diagnostiquer les types de risque par zone géographique et de prendre des mesures en amont. Cette technologie repose sur la modélisation d'un volume important de données, qui sont qualifiées, enrichies et valorisées par des algorithmes complexes. Generali s'est d'ailleurs doté depuis 3 ans d'une équipe pluridisciplinaire (climatologues,

géographes, ingénieurs hydrologues, actuaires,...) pour bénéficier du meilleur niveau d'analyse technique. Grâce à ce pôle d'observation, Generali dispose d'une expertise plus fine, notamment dans des territoires très exposés comme le Sud-Est et le Nord de la France, ou encore dans les DOM-TOM.

Generali propose également à ses clients, au travers de son offre Generali Prévention Météo, un système d'alertes météo, en temps réel sur smartphone, pour donner des consignes de sécurité et protéger leurs biens avant un épisode climatique dit « à risque ». De plus, pour faire face aux situations critiques, Generali dispense des conseils pratiques sur les bons comportements à adopter et les réflexes à avoir pour éviter de se mettre en danger et limiter les dégâts matériels.

L'ensemble de la démarche (équipe pluridisciplinaire, outils de modélisation et services aux intermédiaires d'assurance et aux clients) est baptisée « Generali Climate Lab ». Aujourd'hui, ces services qui modélisent essentiellement les risques inondations et sécheresse (retrait-gonflement des argiles) sur 95% du portefeuille de la compagnie vont progressivement intégrer d'autres risques.

INDICATEUR D'IMPACT



En 2019, la charge des sinistres dus à des événements climatiques (hors sécheresse) s'élevait à 150 millions d'€



Participation à l'AFEP-Shift Project



Le risque climatique revêtant un caractère urgent, global, systémique et irréversible, la dynamique autour de cet enjeu connaît une forte accélération. De nombreuses méthodes d'analyse des risques climatiques apparaissent dans le secteur. Cependant, ces dernières sont trop diverses et ne permettent pas à tous les acteurs concernés de s'accorder sur une seule et même méthode. Les entreprises s'interrogent alors sur la maturité, la pertinence et l'hétérogénéité de ces méthodes d'analyse.

L'Association Française des Entreprises Privées, dont Generali est membre, a donc confié au think tank de la transition carbone The Shift Project une étude sur l'évaluation du risque climatique. Le but étant de permettre aux entreprises d'avoir une lecture plus claire en matière d'analyse du risque climatique, selon l'environnement dans lequel elles évoluent. Generali s'est associé au lancement de cette étude, qui a débuté en septembre 2018 et s'est achevée en juin 2019. Generali a participé au comité de pilotage et a été consulté au cours de divers entretiens afin de mieux comprendre ses interrogations sur les scénarios énergie/climat et les méthodologies disponibles.



INDICATEUR D'IMPACT

Suite à l'étude Shift Project, Generali souhaite construire en 2020 son propre scénario de référence permettant le pilotage de son impact sur le risque climatique et intégrant les données climat au sein même de la stratégie d'entreprise. L'objectif étant de tendre vers un scénario maximum de 1.5°C à horizon 2030.

Transformation du réseau de distribution : l'Agence Bas Carbone

Soucieux de gérer correctement l'impact environnemental de son activité, le Groupe Generali s'est engagé à devenir leader en terme de Développement Durable d'ici 2021. Generali France souhaite construire le premier réseau d'agences commerciales bas carbone. Ce projet propose aux agents de réaliser eux-mêmes le bilan carbone de leur activité en leur mettant à disposition une calculatrice mesurant les émissions carbone de leur point de vente et de leurs déplacements. Les agents Generali ont ensuite le choix de réduire leurs émissions carbone suivant deux leviers :



en valorisant et triant les déchets, en optimisant les consommations d'électricité et d'eau, améliorant la performance énergétique du bâtiment et en optimisant la mobilité des agents ;



en compensant les émissions de CO2 par l'acquisition d'arbres qui permettront de capturer le carbone à hauteur des émissions.

Par ces initiatives environnementales, les agents optimisent leur empreinte carbone et repensent leurs points de vente dans tous ses aspects RSE.



INDICATEUR D'IMPACT

Après une phase pilote du projet en 2019, Generali souhaite embarquer en 2020 plus de 200 agences vers une démarche écoresponsable de leur point de vente.

ACCOMPAGNER LES NOUVEAUX BESOINS DE NOS CLIENTS

L'émergence des nouvelles technologies, l'économie de partage, la mobilité durable, les objets connectés, ... sont autant de nouveaux modèles et d'usages associés qui génèrent de nouveaux besoins. Cette évolution amène Generali à adapter son offre de produits et de services pour les sécuriser et les accompagner tout au long de leurs usages.

Nouvelles mobilités

Gyropodes, hoverboards, trottinettes électriques, véhicules à assistance électrique, ... sont autant de nouveaux moyens de transports qui sillonnent aujourd'hui nos rues et marquent le début d'une nouvelle mobilité plus durable et inclusive. Face à ce constat, Generali a lancé, en partenariat avec Assu 2000, la première offre d'assurance pour les NVEI (nouveaux véhicules électriques individuels) et les VAE (véhicules à assistance électrique) allant jusqu'à 40 km/h. Afin que la mobilité ne rime pas avec insécurité, l'offre a été conçue avec les mêmes garanties qu'en Auto, pour une couverture optimale des usagers et des véhicules. La coopération entre les assureurs et les acteurs de la mobilité est la clé pour faire de cette promesse de transport durable une réalité.

Cybersécurité de nos assurés

Nos clients professionnels sont en effet soumis à de nouvelles menaces, encore très peu référencées dans une gestion du risque traditionnel, telles que les cyberattaques et les demandes de rançons. L'offre Generali Protection Numérique, adressée tout particulièrement aux TPE/PME, combine prévention, protection et accompagnement des clients professionnels pour assurer la continuité de leur activité face aux nouvelles menaces de la technologie : vol de données, usurpation d'identité, piratage informatique, déni de service...



INDICATEUR D'IMPACT

1,5 million d'€ de primes issues de contrats couvrant les cyberattaques en 2019.

ACCOMPAGNER NOS ASSURÉS VERS LA DURABILITÉ

Améliorer et favoriser l'activité physique de nos clients

En tant qu'assureur santé, Generali accompagne ses clients dans une démarche de prévention des risques. C'est d'ailleurs dans ce contexte que nous proposons à nos assurés le programme Generali Vitality pour toute souscription d'un contrat d'assurance de santé et/ou de prévoyance collective. Ouvert à tous les salariés, il est gratuit et permet d'encourager les collaborateurs à améliorer leur qualité de vie en faisant des choix sains (activité physique, nutrition, prévention...)

INDICATEUR D'IMPACT

140 000 salariés actifs
dans le dispositif Vitality en 2019

ÉTAPE 1

En évaluant en ligne sa santé, son alimentation, son mode de vie, ... le salarié détermine son âge Generali Vitality et reçoit des objectifs dans le cadre de son parcours personnalisé.

ÉTAPE 2

Le salarié suit les recommandations du programme pour atteindre ses objectifs et cumule des points.

ÉTAPE 3

Plus le salarié gagne de points, plus son statut est élevé et plus il obtient de récompenses auprès de nos partenaires.

Proposer des offres d'assurance responsables

Dans le cadre de la politique climat du Groupe, Generali a élaboré un référentiel pouvant attester du degré de responsabilité de ses offres. Cette méthodologie a suscité de nombreux échanges et consultations en interne pour définir, tout au long de la vie des contrats, une liste exhaustive de critères à valeur sociale et environnementale. Chaque offre ayant obtenu un score supérieur ou égal à 60%, est alors référencée comme ayant un impact social ou environnemental positif (voir annexes). Dans ce contexte, Generali souhaite augmenter de 7 à 9% à horizon 2021 la

part des primes issues de ces contrats à valeur sociale et environnementale. Un programme d'acculturation interne a été effectué en 2019 afin de sensibiliser les responsables produits autour de cette démarche et sera poursuivi en 2020.

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, 2,3 millions de contrats étaient référencés comme ayant un impact social et environnemental. 2,8 Mds € de primes étaient issues de ces contrats.

RENFORCER LE PARCOURS CLIENT

L'agence phygitale, une innovation dans la distribution

Pour accélérer sa croissance et renforcer sa marque, Generali souhaite faire du conseil et de la distribution physique des offres et services d'assurance, un élément clé de sa stratégie. À ce titre, Generali et ses agents généraux ont donc lancé un nouveau concept de distribution : l'agence phygitale, contraction de « PHYsique » et « diGITAL ». Dans un monde de plus en plus digital, Generali souhaite faire de ces agences des lieux ouverts dédiés au dialogue avec ses clients, mêlant innovation et usages digitaux, venant ainsi compléter les conseils donnés par les agents et leurs équipes. En septembre 2019, Generali a, à ce titre, inauguré l'agence de Nice métropole, première agence phygitale du réseau de distribution.

Par ailleurs, Generali continue sa politique de formation des agents sur l'utilisation des réseaux sociaux, primordiale au sein d'une relation client moderne. A ce titre, 30 formations ont été organisées en 2019.

Digitalisation des services

La transformation digitale a généré une multiplication des contacts entre assureurs et assurés. L'amélioration de l'expérience client est désormais la priorité des assureurs, avec des enjeux majeurs en termes d'organisation et d'efficacité de leur fonctionnement. Pour mieux répondre aux attentes des clients et faire face aux changements du marché assurantiel, Generali a mis en place un plan RPA (Robotic Process Automation) visant



INDICATEUR D'IMPACT

264 agents (et collaborateurs d'agents)
sensibilisés aux réseaux sociaux en 2019

à fluidifier l'expérience vécue par les clients, par la simplification des échanges, la réduction des délais de réponse, et la possibilité de suivre en temps réel l'évolution de leurs demandes. Les premiers enseignements démontrent que la qualité de service rendu aux clients s'est améliorée, réduisant le traitement des demandes de 72h à moins d'une heure en moyenne.





Generali, un investisseur responsable

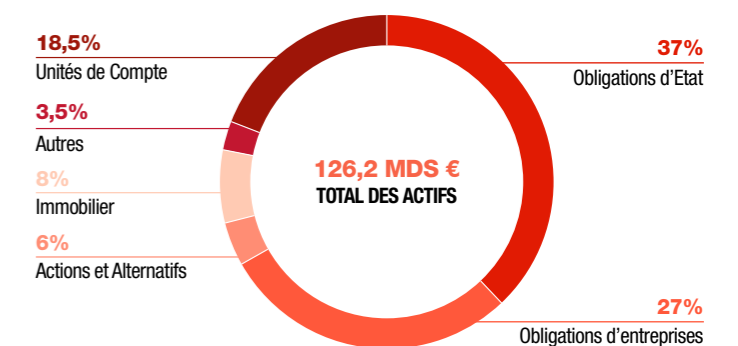
Bruno Servant

Directeur des investissements
Generali France

« Notre stratégie d'investissement et nos activités d'engagement actionnarial auprès des émetteurs œuvrent en faveur d'une société bas-carbone et d'une transition juste. »

INTÉGRATION DES CRITÈRES ESG-CLIMAT DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT (en réponse à l'article 173 de la LTECV)




La fonction Investissements assure la mise en œuvre de la stratégie d'investissement et le pilotage des indicateurs aussi bien financiers que non financiers. Ce pilotage est assuré avec le concours des équipes de Generali Insurance Asset Management, Generali Investments Partners et de Generali Real Estate. A fin 2019, les actifs détenus par Generali France, s'élèvent à 126,2 milliards d'euros, dont 92,7 milliards d'euros d'actifs financiers, 10,1 milliards d'euros d'actifs immobiliers et 23,4 milliards d'euros en unités de compte.



LES ACTIFS FINANCIERS

Les convictions de Generali en tant qu'investisseur responsable

L'Investissement Responsable répond aux objectifs suivants :

-  créer de la valeur pour les investisseurs et pour la société dans son ensemble ;
-  gérer les risques à moyen et long terme ;
-  sélectionner les entreprises sur la base d'une méthodologie interne rigoureuse en matière de responsabilité Environnementale, Sociale et de Gouvernance (ESG).

L'approche de Generali repose sur quatre piliers :

-  **EXCLUSION**
Application du filtre éthique du Groupe afin d'exclure les risques issus de l'exposition à des secteurs et/ou activités sujettes à controverse.
-  **« BEST EFFORT »**
Méthodologie interne pour identifier les entreprises qui affichent des améliorations en termes ESG et promouvoir l'Investissement Socialement Responsable (ISR).
-  **VOTE ET ENGAGEMENT**
Politique de vote et engagement actionnarial avec les émetteurs, afin d'influencer leurs comportements et pratiques en matière ESG.
-  **STRATEGIE CLIMAT**
Méthodologies interne et externe pour identifier et mesurer les risques physiques et de transition et pour piloter nos investissements verts et durables.



Cette approche se fonde sur la conviction que les entreprises les mieux positionnées pour relever les défis ESG-Climat devraient créer plus de valeur que les autres à moyen et à long terme.



L'audit des portefeuilles dans le cadre de la stratégie Climat de Generali est détaillé dans le Focus Climat en réponse à l'Art 173 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte.

Pour l'évaluation des pratiques ESG et l'établissement du filtre éthique, le Groupe examine la participation des entreprises à des secteurs controversés susceptibles de porter atteinte aux principes du Pacte mondial des Nations Unies (cf. annexes méthodologiques).

Le Comité d'Investissement Responsable qui se réunit tous les trimestres est chargé d'assister le GCIO (Group Chief Investment Officer) dans l'évaluation des entreprises non alignées sur les critères ESG définis par le Groupe et de prendre une décision concernant leur éventuelle exclusion (Restricted List) ou surveillance (Watch List).

Le filtre éthique de Generali s'applique à 80,6 milliards d'euros d'investissements de Generali France gérés en direct par Generali Insurance Asset Management (GIAM).

Les investissements responsables en chiffres

Sur le périmètre total des actifs financiers détenus en direct et gérés par GIAM, 81% sont couverts par l'analyse ESG interne.

Actions côtées

Plus de 98% des actions détenues en direct dans le portefeuille (*) sont couvertes par une analyse ESG. 83% de ces actions couvertes par l'analyse respectent nos règles internes sur l'ISR.

Obligations d'entreprise

Près de 58% des obligations d'entreprise détenues en direct dans le portefeuille (*) sont couvertes par une analyse ESG. Parmi les obligations couvertes par cette analyse près de 82% respectent nos règles internes sur l'ISR.

Obligations gouvernementales

Plus de 99% des obligations d'Etat en portefeuille (*) sont couvertes par l'analyse de l'agence extrafinancière Sustainalytics. L'analyse conduit à classer les Etats émetteurs selon 5 catégories de risque au regard de critères économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance : « Négligeable », « Faible », « Moyen », « Elevé » et « Grave ». Les obligations en portefeuille ne présentent aucun risque « élevé » ni « grave ».

Sustainalytics utilise notamment comme critères des indicateurs de corruption, de qualité des réglementations et du système éducatif, du respect des droits de la personne, de l'égalité, de la gestion de l'énergie, de la pollution, etc. L'analyse interne considère que les pays classés dans les catégories de risque « Négligeable », « Faible » et « Moyen », sont conformes à la démarche d'Investissement Socialement Responsable.

Mandats de gestion

Trois mandats pour la gestion de fonds en euros fixent des objectifs à la gestion d'actifs en matière d'ISR. Ces mandats de gestion pour 34,7 milliards d'euros d'actifs (*) sont couverts à 81,8% par l'analyse interne ESG. Les actifs analysés respectent nos règles internes sur l'ISR à hauteur de 94,5%.



EN BREF

Sur 92,7 milliards d'euros d'actifs financiers sous gestion au 31 décembre 2019, Generali France recense 61,8 milliards d'euros d'encours respectant les critères internes de l'ISR.



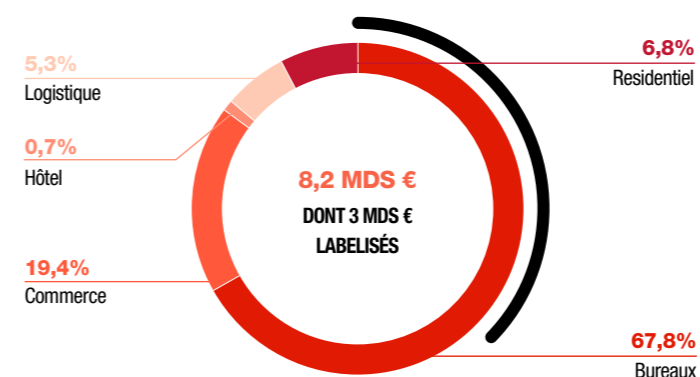
(*) données au 31/12/2019 hors organismes de placement collectif

LES ACTIFS IMMOBILIERS

À la fin 2019, Generali France détient dans son patrimoine 10,1 milliards d'euros d'actifs immobiliers dont 8,2 milliards d'euros concernent les investissements détenus en direct par Generali France et gérés en propre par la société de gestion Generali Real Estate, société de gestion d'actifs immobiliers du Groupe Generali. Lorsque les conditions sont réunies, Generali Real Estate fait certifier les immeubles qu'elle fait construire (par des certifications HQE, BREEAM, LEED), ainsi que le patrimoine rénové. Le patrimoine en exploitation fait quant à lui l'objet de certifications spécifiques telles que HQE exploitation et BREEAM in use.

Le Groupe montre ainsi sa volonté de se diriger de plus en plus vers l'achat d'actifs certifiés ou à certifier, et cherche à mutualiser les bonnes pratiques en termes de développement durable au sein des différentes filiales.

Les actifs de bureaux concentrent la majorité des actions de développement durable mises en place par Generali Real Estate. Deux actifs haussmanniens de commerces ont également été labellisés.



En 2019, Generali Real Estate a étendu ses actions à des actifs gérés à travers de fonds de diversification. Toutes certifications confondues, 28 actifs détenus par Generali France sont d'ores et déjà certifiés. La tour hébergeant le siège social de Saint-Gobain, située à La Défense et livrée fin 2019 est également en cours de certification. Une triple certification est engagée : HQE, BREEAM et LEED, associée au label énergétique « Effinergie + ». Il s'agit de la première tour en France munie d'une triple certification.

Pour Generali France, les surfaces certifiées ou labélisées en détention directe représentent plus de 62% des surfaces locatives de bureaux et 6% des surfaces de commerces.

L'année 2019 a été marquée aussi par la mise en place d'une plateforme numérique de collecte et d'analyse des données environnementales « DEEPKI Ready » à l'échelle de toute l'Europe, sur près de 144 immeubles du groupe GENERALI et dont la surface dépasse les 8 000 m². En France, 20 immeubles sont suivis sur cette plateforme avec comme objectif d'optimiser notamment les consommations énergétiques.



La stratégie immobilière en matière de développement durable et la gestion des risques sont développées en annexes de ce rapport. L'évaluation de l'empreinte carbone du portefeuille à fin 2019 ainsi que des risques de transition et physiques est détaillée dans le Focus Climat - rapport spécifique en réponse à l'Art 173 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte avec une méthodologie de calcul sur mesure.

LES UNITÉS DE COMPTE

Generali Investissement Durable

Dans le cadre du programme Generali Investissement Durable (GID) de Generali Vie, l'offre en unités de compte durables continue de se déployer avec le référencement de 48 sociétés de gestion et de 168 supports orientés explicitement vers un développement durable dont 84 sont certifiés par un label ISR, GreenFin (ex TEEC) ou Finansol.

Generali France est soutenu dans sa démarche et accompagné par Generali Investments Partners et Sycamore AM.



GIS SRI Ageing Population investit dans des entreprises européennes appartenant à des secteurs d'activité pouvant bénéficier de la tendance démographique et du vieillissement de la population.



GIS SRI European Equity investit dans des entreprises dotées de modèles d'affaire durables.



Sycamore Eco Solutions se concentre sur les acteurs dont les business models contribuent à la transition écologique et énergétique dans cinq domaines : mobilité, énergie, rénovation/construction, économie circulaire et activités liées aux écosystèmes.



Sycamore Happy@work investit dans des entreprises européennes qui accordent une importance toute particulière à la valorisation du capital humain, premier vecteur de performance durable d'une entreprise.



Sycamore Sélection Crédit cherche à saisir les meilleures opportunités sur les marchés primaire et secondaire en investissant sur des obligations d'émetteurs européens.

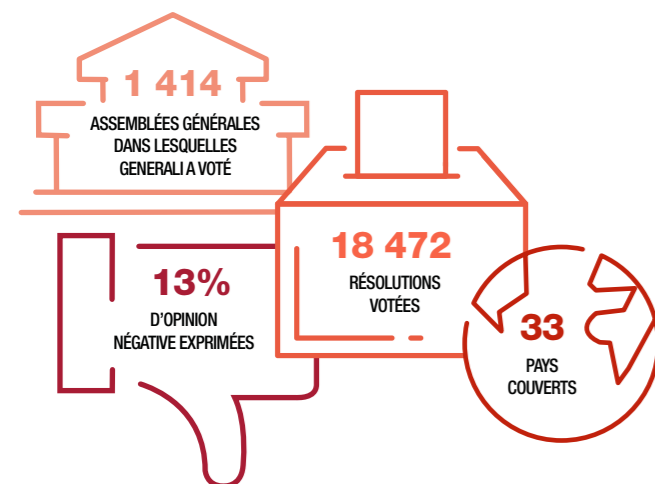


Sycamore Sélection responsable sélectionne des entreprises de qualité qui créent de la valeur de manière durable pour l'ensemble de leurs parties prenantes.



Sycamore Shared Growth privilégie les sociétés qui offrent des solutions aux grands défis sociétaux mondiaux et intègrent cette recherche d'impact positif dans leur stratégie pour délivrer une croissance rentable et durable.

L'APPLICATION DE LA POLITIQUE DE VOTE EN 2019



Les données agrégées au 31 décembre 2019 se réfèrent aux actifs détenus par le groupe Generali et ceux gérés par Generali Insurance Asset Management, SpA Società di gestione del risparmio et Generali Investments Partners SpA Società di gestione del risparmio, tenant compte à la fois des assemblées générales des actionnaires et des assemblées de détenteurs obligataires (bond meetings).

L'exercice du droit de vote aux assemblées générales auxquelles Generali participe permet de soutenir et de promouvoir les meilleures pratiques en matière de gouvernance, d'éthique des affaires, de cohésion sociale et de protection de l'environnement. Les dirigeants des entreprises dans lesquelles le Groupe investit sont encouragés à tenir compte de ces questions dans leurs activités.

En 2019, Generali continue d'augmenter sa participation aux assemblées générales par rapport aux années précédentes, ce qui témoigne de sa volonté de jouer un rôle actif dans le soutien des meilleures pratiques de développement durable.



Soutenu par une équipe interne dédiée aux activités de vote aux assemblées générales, le Groupe exprime son opinion négative lorsque la gestion de l'entreprise en termes de droits des actionnaires, de mécanismes anti-OPA, de composition du conseil, de transparence et de qualité de l'information financière n'est pas satisfaisante.

En 2019, parmi toutes les résolutions votées, 13 % représentent un vote « contre ».

FOCUS CLIMAT : DES ENGAGEMENTS FORTS DANS LA LUTTE CONTRE LE RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE

(Résumé du rapport climat en réponse à l'article 173 de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte [disponible ici](#))




En 2018, le Groupe Generali a adopté une stratégie Climat en faveur d'une orientation consciente et responsable de l'impact de ses investissements et s'est ainsi positionné sur le secteur du charbon en décidant de :

-  ne plus investir dans des entreprises associées à ce secteur ;
-  ne plus assurer de nouveau client issu de ce secteur.

Concernant son exposition résiduelle au secteur du charbon, Generali a cédé ses participations en capital dès 2019 et élimine progressivement ses placements obligataires : soit en les portant à échéance, soit en les cédant dès que possible avant l'échéance. Seules des exceptions sont autorisées dans les pays où la production d'électricité et de chauffage reste dépendante du charbon sans qu'il n'y ait d'alternative à moyen terme. Ces exceptions représentent actuellement une part marginale des investissements (équivalent à 0,02%) au niveau du Groupe.

Generali s'engage également à promouvoir la transition vers une économie bas-carbone, en intégrant la dimension sociale dans sa stratégie Climat et en sensibilisant ses parties prenantes sur les risques et les opportunités liés au changement climatique.

À ces fins, le Groupe :

-  Réduit l'exposition des portefeuilles aux entreprises à forte intensité carbone, et exclut celles du secteur du charbon ;
-  Intègre des stratégies d'investissement visant à :
 - gérer et réduire les émissions de carbone du portefeuille ;
 - promouvoir les investissements verts et durables avec pour objectif d'investir 4,5 milliards d'euros à horizon 2021.
-  S'engage dans le dialogue avec les émetteurs et les parties prenantes pour une transition énergétique et écologique juste. L'objectif est d'influencer les pratiques des émetteurs dans trois domaines :
 - le mix énergétique ;
 - la réduction des émissions de gaz à effet de serre ;
 - la protection des communautés.

Début 2020, Generali a également rejoint la Net-Zero Asset Owner Alliance, un groupe de 18 assureurs et fonds de pension qui se sont engagés à décarboner leurs portefeuilles pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Cette initiative leur permet de s'inscrire en adéquation avec l'Accord de Paris visant à contenir le réchauffement climatique en dessous de 2 degrés.

L'initiative a été lancée en septembre 2019 lors du Sommet Action Climat des Nations Unies.

Pour y parvenir, la Net-Zero Asset Owner Alliance travaille en étroite collaboration avec les entreprises en portefeuille pour qu'elles changent de modèle d'affaires, adoptent des pratiques plus vertes et, idéalement, suivent un objectif de neutralité carbone pour 2050. L'Alliance pour 2020 se concentrera sur trois domaines essentiels : faire progresser ses mesures et ses rapports publics ; s'engager avec les émetteurs sur l'objectif neutralité carbone ; et engager les décideurs politiques vers des objectifs soutenant les ambitions d'une économie à zéro émission nette de CO2.



Tim Ryan, Group Chief Investment Officer et CEO Asset & Wealth Management du Groupe Generali, a déclaré :

« Nous sommes fiers de faire partie de la Net-Zero Asset Owner Alliance. Il est nécessaire d'aligner notre portefeuille d'investissement avec nos engagements de long terme. En tant qu'investisseur institutionnel, nous estimons qu'il est de notre responsabilité de contribuer à atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. »



LES ENTREPRISES DU PORTEFEUILLE D'ACTIFS FINANCIERS DE GENERALI FRANCE FACE AU RISQUE DE TRANSITION

Analyse climat des actifs financiers : un exercice complexe mais indispensable pour ne pas dépasser le budget carbone de la planète

Mesure des émissions de gaz à effet de serre associées aux actifs financiers

En comptabilisant les émissions de gaz à effet de serre associées à son portefeuille, Generali France a souhaité comprendre l'impact de ses investissements sur le réchauffement climatique. Cette mesure d'empreinte carbone est à mettre au regard du « budget carbone » de la planète, une notion centrale et reconnue à l'international qui chiffre le volume d'émissions de gaz à effet de serre restant à émettre avant de dépasser un réchauffement climatique de 2°C.

L'empreinte carbone a été réalisée sur 80% de la valeur des actifs détenus (actifs d'entreprises et obligations souveraines). Les émissions absolues des actifs d'entreprises ont évolué à la baisse entre 2018 et 2019, tandis que celles associées aux obligations souveraines ont augmenté entre 2018 et 2019.

Emissions absolues des portefeuilles, en TeCO2 par type d'instrument et par scope

ANNÉE	ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES Scopes 1-2	ACTIONS ET OBLIGATIONS D'ENTREPRISES Scopes 1-2-3	OBLIGATION SOUVERAINES Émissions directes
2018	5 245 890	26 839 325	11 921 065
Variation	-9%	-19%	+40%
2019	4 789 388	21 746 068	16 645 665

Analyse de l'impact carbone des actions et obligations d'entreprises

En valeur absolue, les émissions directes et indirectes des actifs d'entreprises ont baissé significativement sur les scopes 1, 2 & 3, quel que soit l'instrument considéré (actions et obligations).

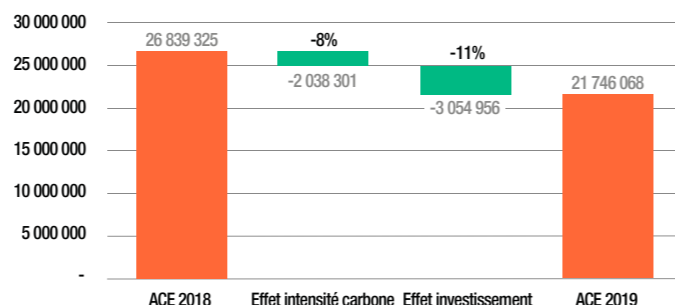
La baisse de 19% des émissions absolues sur le portefeuille d'actifs d'entreprises entre 2018 et 2019 s'explique ainsi par :



la baisse de l'intensité carbone des entreprises (l'effet intensité carbone des entreprises justifie la diminution de 8%) ;

les choix d'investissements de Generali France (l'effet investissement justifie la diminution de 11%).

Emissions absolues des actifs d'entreprises (tCO2eq)



Analyse de l'impact carbone du portefeuille d'obligations souveraines

On observe une hausse des émissions absolues entre 2018 et 2019, en partie liée à la croissance des investissements réalisés en obligations souveraines entre 2018 et 2019 (+9%), et à la hausse des indicateurs d'intensité carbone. Dans un environnement de taux très bas en 2019, le portefeuille d'obligations d'Etat a été diversifié géographiquement ce qui a pénalisé son empreinte carbone. Cette diversification a notamment concerné des Etats plus fortement émetteurs.

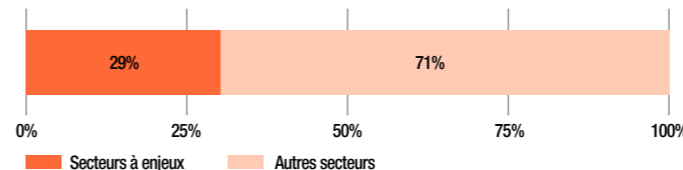
Mesure de l'exposition des investissements aux risques de transition

Globale et systémique, la transition affectera l'ensemble des secteurs de l'économie, positivement ou négativement, avec des degrés de sensibilité différents entre les secteurs.

ecoact Lors de sa première analyse du risque de transition avec le support du cabinet EcoAct, Generali France a mesuré l'exposition de son portefeuille aux secteurs à enjeux : Énergie (Pétrole et gaz, Électricité et énergie), Transports (routier, maritime et aérien), Industrie (Ciment, Construction, Acier et autres métaux et minerais) et Papier.

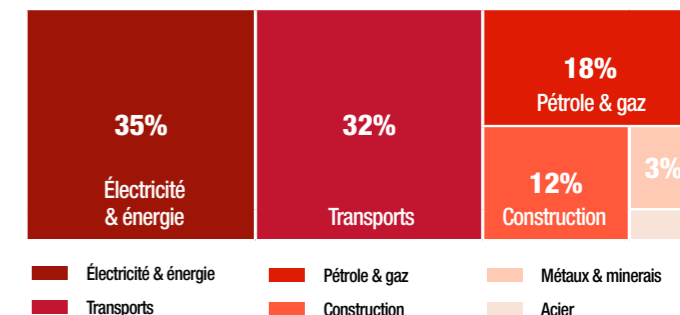
D'après l'analyse réalisée, 29% de la valeur totale du portefeuille au 31 décembre 2019 est issue d'investissements auprès d'émetteurs dont une part majeure des revenus provient de secteurs à enjeux. A noter que ces secteurs sont également les plus carbo-intensifs du portefeuille, puisque 75% des émissions des scopes 1-2-3, et 80% des émissions des scopes 1 et 2 couvertes par l'analyse d'empreinte carbone proviennent de ces secteurs à enjeux.

Exposition du portefeuille aux secteurs à enjeux En % du total de la valeur du portefeuille d'actions et d'obligations d'entreprises, au 31/12./019



Plus de la moitié des investissements les plus exposés à la transition, ont été réalisés vers les secteurs de l'énergie, et près d'un tiers vers le secteur des transports, comme l'illustre le graphique suivant :

Répartition des investissements dans les secteurs à enjeux En % de l'investissement total dans les secteurs à enjeux, au 31/12/2019



Cette étude permet notamment d'apporter une attention plus particulière aux secteurs exposés au risque de transition et aux entreprises qui tardent à prendre en compte ces enjeux de transition, ceci dans le but de mettre en place un suivi plus étroit et d'adapter la stratégie d'engagement et la politique d'investissements. Cependant, le manque d'informations publiques pour près de la moitié des entreprises du portefeuille de Generali France ainsi que l'hétérogénéité des déclarations, malgré des avancées récentes en matière de publications climatiques, peuvent fragiliser la représentativité de ces données.

Analyse détaillée des risques de transition pour le secteur de la production d'électricité

Generali France a complété son étude par une analyse détaillée des risques de transition pour 12 émetteurs de son portefeuille, engagés dans le secteur clé de la production d'électricité. L'analyse a porté sur deux types de risques : le risque technologique et le risque réglementaire.

Cette approche ligne à ligne permet d'évaluer avec précision la situation des entreprises étudiées quant à leur vulnérabilité face au risque technologique ainsi qu'à l'évolution du prix du carbone, et donne des éléments prospectifs sur leur stratégie et leurs investissements. Les résultats de cette étude permettront d'adapter la politique d'investissement, et de nourrir un dialogue actif avec ces émetteurs dans le cadre de l'engagement actionnarial. Néanmoins, cette démarche reste limitée par la disponibilité et l'hétérogénéité des données divulguées par les entreprises.



Contribution de Generali France à l'atteinte des objectifs environnementaux de long terme

Generali France contribue à financer la transition en investissant dans des obligations vertes et durables et dans des infrastructures vertes pour plus d'1,4mds€.

Obligations vertes et durables

Generali France détenait au 31/12/2019 dans ses portefeuilles financiers respectivement 879 et 153 millions d'euros d'**obligations vertes et durables**, soit en cumulé 1 032 millions d'euros d'obligations contribuant explicitement à la transition.

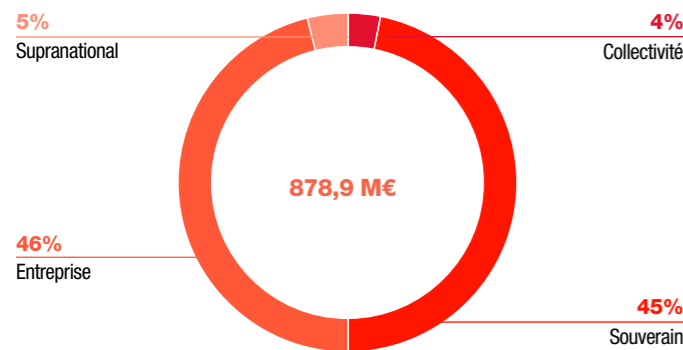


Les obligations vertes du portefeuille (46% du total en valeur) ont été principalement émises par des entreprises des secteurs de l'électricité et de l'immobilier, deux secteurs clés de la transition que Generali France s'engage à soutenir en priorité.



Les obligations durables du portefeuille ont toutes été émises par des collectivités locales, telles que des villes ou des régions.

Obligations vertes détenues au 31/12/2019, par type d'émetteur



En 2019, les achats par Generali France d'**obligations vertes et durables** ont totalisé 317,8 millions d'euros (respectivement 238 et 80 millions d'euros pour les obligations vertes et durables).

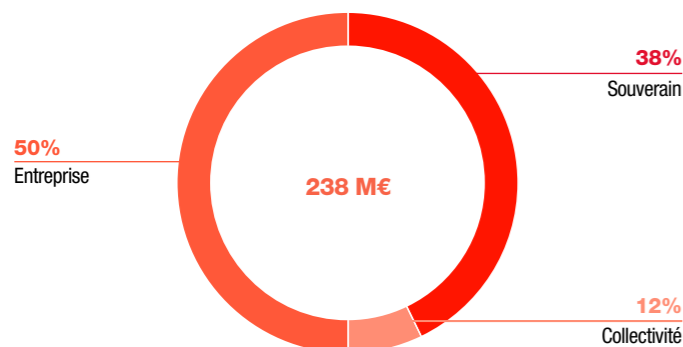


Les obligations vertes ont été principalement émises par des entreprises gestionnaires d'infrastructures d'électricité.



Les obligations durables achetées ont été en grande majorité émises par des collectivités.

Obligations vertes achetées en 2019, par type d'émetteur



Infrastructures vertes et durables

Generali France, par l'intermédiaire de Generali Global Infrastructures (GGI), s'engage à hauteur de 420 millions d'euros dans des investissements en infrastructures. Son portefeuille diversifié contribue significativement au financement vert avec plus de 50 % de ses investissements éligibles au cadre des obligations vertes du groupe Generali, et plus largement à la durabilité avec une forte contribution positive notamment à 7 ODDs :

Contribution à chaque ODD par ordre de contribution



Source : Generali Global Infrastructure, mars 2020

Mesure des parts verte et brune du portefeuille

La mesure des parts verte et brune d'un portefeuille financier permettent respectivement d'évaluer les contributions positive et négative du portefeuille à la transition bas-carbone, à un instant donné.

Au sein de son portefeuille d'actions cotées et d'obligations d'entreprise, la part verte de Generali France représente 3,4mds€ contre une part brune de 1,7mds€. Cette approche permet d'évaluer simplement la contribution du portefeuille à la transition bas-carbone ; de comparer des portefeuilles entre eux, dans le cas où le vocabulaire utilisé est commun (par exemple celui de la taxonomie européenne) ou encore de développer une vision stratégique et prospective, en offrant notamment la possibilité de dessiner une trajectoire de revenus verts année après année.

En revanche, l'évaluation de cette contribution du portefeuille à la transition bas-carbone n'est pas révélatrice des émissions réellement évitées permises par les activités dites vertes, ou induites par les activités dites brunes.

En vue de la prochaine application de la taxonomie européenne, les investisseurs comme Generali auront besoin de données sur les performances des émetteurs. En l'état actuel, les marchés de données et les reportings extra-financiers des entreprises ne sont pas encore alignés sur ce cadre normatif naissant.

Mesure de l'alignement des portefeuilles d'investissements avec les objectifs de l'Accord de Paris

Concernant sa contribution à l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris, Generali France a analysé son portefeuille d'actifs d'entreprises selon plusieurs méthodologies d'alignement, apportant chacune un éclairage particulier :



Etat des lieux des entreprises ayant des objectifs de réduction bas-carbone fondés sur la science ;

La part des entreprises qui ont fait approuver des objectifs de réduction carbone fondés sur la science ou se sont engagées à les établir et à les faire approuver dans les 2 ans, est :

- 50% a minima pour les entreprises du portefeuille d'actions ;
- 40% a minima du portefeuille d'obligations.

À la suite de cette étude, Generali France souhaite se fixer des objectifs en terme de couverture de son portefeuille et de maturité climatique des entreprises dans lesquelles Generali investit. Atteindre ces objectifs impliquera notamment de renforcer le dialogue avec les entreprises qui s'engagent à définir des objectifs de réduction de leur émissions carbonées afin que celles-ci fassent approuver des objectifs fondés sur la science d'ici 2025.



Alignement des entreprises du secteur de la production d'électricité avec les objectifs de l'Accord de Paris : méthodologie « Science-Based Targets » ;

Generali France a choisi d'étudier l'alignement de ses investissements dans le secteur de la production d'électricité avec une trajectoire 2°C.

Ces investissements représentaient fin 2019 6% de la valeur du portefeuille d'actions et 5% du portefeuille d'obligations. Les résultats de l'étude d'alignement avec les objectifs de l'Accord de Paris montrent que l'intensité carbone du portefeuille d'obligations d'entreprise est 45% plus faible que la moyenne sectorielle, et 13% plus faible que l'intensité du portefeuille d'actions.

Afin d'être aligné avec les objectifs du scénario B2DS « Beyond 2 Degrees Scenario » de l'AIE en 2030, Generali France devra réduire l'intensité carbone de son portefeuille d'obligations de 52%. A cette fin, la contribution des différents investissements à l'intensité carbone du portefeuille a été étudiée. Les intensités carbone oscillent entre 0,5 Teq CO2/MWh pour les entreprises plus émissives et 0,01 Teq CO2/MWh pour les moins carbonées. Generali engagera un dialogue avec les émetteurs les plus émissifs afin d'atteindre les objectifs du scénario B2DS de l'AIE.



Alignement des secteurs clés du portefeuille avec une trajectoire 2°C : méthodologie PACTA

Generali France a également choisi de présenter les conclusions sur le comportement de son portefeuille d'investissements dans la production d'électricité, afin d'apporter un éclairage complémentaire aux autres analyses climat réalisées.

On note que la stratégie d'investissement de Generali France dans ce secteur permet aux portefeuilles d'obligations et d'actions actuels d'avoir un mix énergétique relativement peu carboné en comparaison du portefeuille de référence, aligné avec le scénario SDS « Sustainable Development Scenario » de l'AIE (réchauffement climatique limité à 2°C) en 2024. Les portefeuilles de Generali France sont en effet davantage tournés vers le renouvelable et l'hydroélectrique, et comportent une part plus faible d'énergies fossiles.

Cependant globalement les plans d'investissement et de production à 5 ans des émetteurs du portefeuille ne sont pas en ligne avec les projections du scénario B2DS, permettant de contenir le réchauffement climatique bien en dessous de 2°C.

C'est surtout vrai pour les énergies renouvelables, où la capacité de production projetée est plus faible. Néanmoins, si l'on se place dans le référentiel du scénario SDS de l'AIE, on remarque notamment que les investissements dans la production d'électricité à partir de gaz naturel ou d'hydroélectrique sont assez proches du niveau projeté par le scénario en 2024.

Les prochaines étapes de l'engagement actionnarial et de la stratégie d'investissement devront s'atteler à promouvoir une plus grande expansion des capacités de production renouvelables des énergéticiens du portefeuille. En effet, si ceux-ci ont bien prévu une augmentation progressive de leur capacité, elle demeure insuffisante pour atteindre les objectifs du scénario B2DS de l'AIE.

Plus globalement, afin d'aligner son portefeuille avec des objectifs de réchauffement climatique en dessous de 2°C, Generali France étudie les types d'investissements à réaliser pour garder son portefeuille sur une trajectoire respectueuse de l'Accord de Paris d'ici 2024. Selon les conclusions de l'étude réalisée, la composition des portefeuilles d'obligations et d'actions du secteur électrique devra être réorientée vers une hausse relative de la production renouvelable combinée à une diminution relative de la production d'électricité à partir de charbon.

Intégration des critères ESG-Climat dans les activités d'engagement actionnarial

L'approche d'engagement actionnarial de Generali







Depuis 2018 et dans le cadre de sa stratégie Climat, le Groupe Generali a d'une part, renforcé l'activité d'Engagement actionnarial en mettant en place une équipe dédiée et, d'autre part, a rejoint la commission sur le dialogue et l'engagement du Forum pour l'Investissement Responsable (FIR) ainsi que la coalition Climate Action 100+. Par ailleurs, la politique interne définie sur l'engagement a vocation à répondre aux exigences de la directive sur les actionnaires en 2019.

À compter de 2019, l'activité d'Engagement actionnarial s'appuie sur la définition d'une liste d'émetteurs prioritaires, ainsi que sur les opportunités d'engagement qui se présentent. Cette liste de priorités est établie par le Comité d'Engagement, réunissant des analystes ESG, des analystes Crédit et Actions, des spécialistes de l'engagement et de la gouvernance ainsi que des gestionnaires de portefeuille. Les critères pour constituer cette liste sont déterminés par une évaluation des risques ESG des émetteurs auxquels le Groupe Generali est exposé. Le comité d'Engagement approuve, suit les différents cas d'engagement et décide des mesures à prendre si les objectifs fixés ne sont pas atteints.

L'activité d'engagement se conçoit comme un dialogue constructif permettant de mieux comprendre les entreprises dans lesquelles Generali investit, de mieux faire entendre ses préoccupations et enfin de faire des suggestions concrètes qui pourront être soumises à leur conseil d'administration.

Au moins une fois par an, le Comité évalue si chaque engagement a atteint son objectif et décide de clore le dossier ou de continuer à engager les émetteurs concernés.

Les résultats attendus sont, par exemple :

- | | |
|--|---|
| 
une transparence accrue des émetteurs pour faciliter l'analyse ESG et les décisions d'investissement ; | 
la mise en oeuvre de plans d'action par l'émetteur réduisant les risques ESG identifiés à long terme ; |
| 
la levée de la restriction au niveau du filtre éthique pour investir dans un émetteur particulier (en raison de l'existence d'un précédent) ; | 
le retrait ou la modification d'une résolution soumise par la direction de l'émetteur ; |
| 
le vote positif d'une résolution d'actionnaires soumise ou soutenue par le Groupe ; | 
des décisions de vote mieux éclairées. |

Les activités d'engagement liées à la stratégie climat

Les activités d'engagement liées à la stratégie climat ont commencé en juillet 2018 et elles concernent les entreprises liées au charbon dans les pays où la part du charbon dans le mix énergétique national dépasse 45 % (selon les données de l'Agence internationale de l'énergie) et où le groupe Generali est un investisseur et/ou un assureur principal.

Cet engagement permet à Generali de décider s'il convient de continuer à assurer les activités liées au charbon de ces entreprises et de les inclure dans le portefeuille d'investissement. Le renouvellement des couvertures assurantielles et les investissements dépendent de la capacité de la société engagée de présenter et de mettre en œuvre des plans de transition efficaces. Dans ce cas, tous les deux ans, Generali contrôlera le niveau de mise en œuvre de ces plans.

À ce jour, le groupe s'engage avec 6 entreprises, dont 2 seulement figurent parmi les 120 premières entreprises mondiales en termes de plans d'expansion des capacités charbonnières, telles qu'identifiées dans la base de données Urgewald 2019.

En 2019, suite à l'issue négative du processus d'engagement, Generali a décidé de cesser ses activités avec 2 sociétés. L'interruption du processus d'engagement et la cessation consécutive de la relation d'affaires représentent la dernière option et la plus critique. Le groupe et les parties prenantes concernées reconnaissent que le dialogue est la solution la plus efficace pour accélérer la transition vers une société à faibles émissions de carbone, en garantissant son déploiement «juste» grâce à l'inclusion des travailleurs et des communautés les plus directement touchées.

TÉMOIGNAGE D'UNE ENTREPRISE ENGAGÉE

À titre d'illustration de l'impact positif des activités d'engagement actionnarial, voici le témoignage du Responsable des relations investisseur d'une compagnie productrice d'électricité en Europe Centrale dans laquelle Generali est engagée depuis 2018. Il est adressé à l'équipe d'engagement actionnarial.

« Nous voulons poursuivre la tendance à l'élargissement de notre communication et de la coopération de nos équipes, que nous considérons comme mutuellement bénéfiques. Nous décrivons ci-dessous les impacts spécifiques de notre engagement. [...]

Lors de notre roadshow sur les obligations en 2018, nous avons constaté pour la première fois que les investisseurs s'intéressaient aux questions ESG et à notre stratégie charbonnière en particulier. Certains fonds [...] étaient particulièrement concernés par notre exposition au charbon et cela a eu un impact direct sur la taille de leurs ordres.

Nous avons donc conclu qu'un niveau plus élevé de communication sur le changement climatique et notre stratégie de transition du charbon était nécessaire. Notre réunion de cet été avec Generali nous a beaucoup aidé à déterminer quelles informations supplémentaires sont nécessaires pour aborder ces sujets. Principalement la nécessité de transparence sur le calendrier et les étapes du démantèlement des différentes centrales électriques. Nos réunions nous ont également permis de conclure que ces sujets devaient être communiqués de manière plus proactive dans nos documents destinés aux investisseurs publics. Nous avons donc décidé d'organiser un événement consacré uniquement à notre stratégie de sortie du charbon, qui a eu lieu en 2019. [...]

J'ajouterais que, d'après nos tournées de présentation, un tiers des investisseurs sont sensibilisés aux questions ESG et cette sensibilisation s'accroît chaque année. »



Depuis 2018, le Groupe Generali a adhéré à l'initiative mondiale d'engagement collaboratif Climate Action 100+. Lancée en 2015 en même temps que l'Accord de Paris, cette initiative rassemble aujourd'hui plus de 300 investisseurs, représentant plus de 30 000 milliards d'euros et cible les 100 plus grands émetteurs de gaz à effet de serre. L'engagement s'est concentré sur trois sujets principaux : la gouvernance des défis climatiques au niveau du conseil d'administration, les plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre et les rapports selon le cadre de la TCFD.

En 2019, l'action a ciblé sept émetteurs dans les secteurs du ciment, de l'automobile et de l'énergie correspondant aux secteurs d'activité les moins alignés sur le scénario 2°C dans les portefeuilles (d'après l'analyse réalisée par 2 degrees investing en 2018).

L'IMPACT CARBONE DU PORTEFEUILLE IMMOBILIER DE GENERALI FRANCE ET SON EXPOSITION AUX RISQUES PHYSIQUES

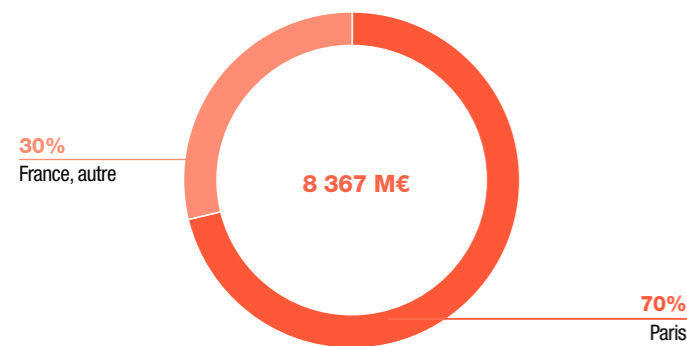
Le secteur du bâtiment est l'un des secteurs clés de la transition bas-carbone. Responsable de 40% de la consommation énergétique de l'Union Européenne, des investissements massifs devront être réalisés dans la rénovation et la modernisation des bâtiments afin d'atteindre l'objectif de neutralité carbone en 2050. Conscient de ces enjeux, Generali Real Estate a fait mesurer l'impact carbone des investissements immobiliers réalisés pour le compte de Generali France, ce qui lui permet de disposer d'une base de référence, qui servira de point de comparaison pour piloter l'impact carbone année après année, au niveau de chaque actif et du portefeuille. La mise en place récente de la plateforme « DEEPKI Ready » devrait faire progresser la collecte des données, et ainsi permettre d'améliorer la qualité de l'analyse, notamment sur les scopes 1 et 2. C'est sur ce périmètre en priorité que Generali Real Estate concentrera ses efforts pour réduire les émissions, en promouvant notamment la rénovation thermique et l'amélioration de l'efficacité énergétique.

Mesure des émissions de gaz à effet de serre associées aux actifs immobiliers

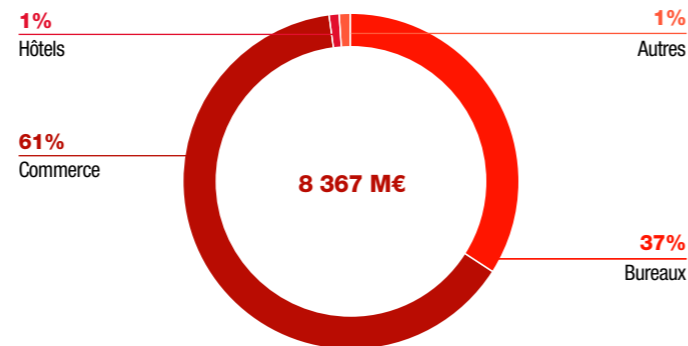
En mesurant l'empreinte carbone du portefeuille d'actifs immobiliers de Generali France, Generali Real Estate souhaite pouvoir piloter l'impact carbone de ces investissements, et se fixer des objectifs de réduction en ligne avec les cibles nationales et européennes.

Le portefeuille analysé, en date du 31/12/2019, comprenait 249 actifs, d'une valeur de marché de 8,4 Mds € pour 1,3 millions de m² détenus.

Localisation des actifs analysés, par valeur de marché (31/12/2019)

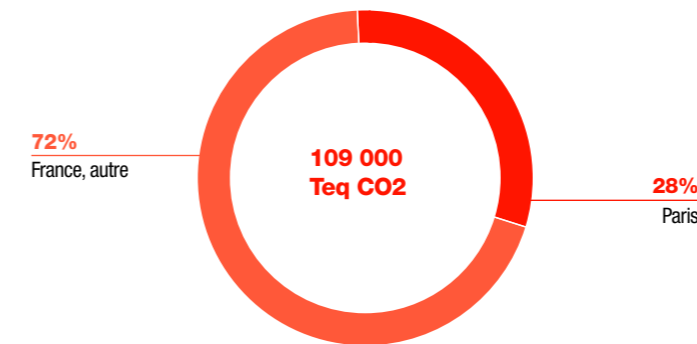


Répartition sectorielle des actifs analysés, par valeur de marché (31/12/2019)

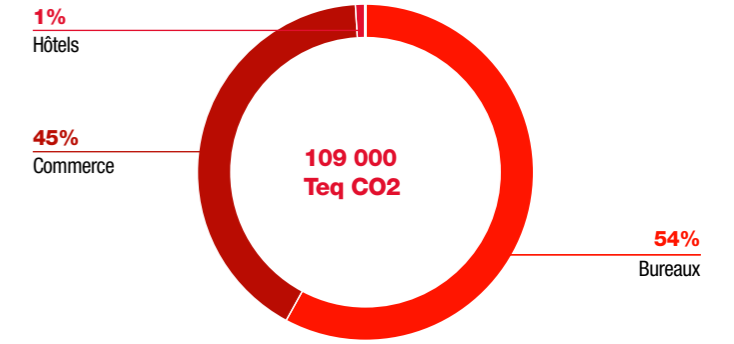


En 2019, le portefeuille immobilier a émis 109 000 Teq CO₂, dont 27 500 Teq CO₂ sur les scopes 1 et 2, associés à la consommation d'énergie et de fluide frigorigène. Le scope 3 représente 75% des émissions, provenant principalement des déplacements de personnes. Ces émissions ont été principalement localisées en province (71%), où la surface détenue est plus importante. En valeur relative, l'intensité carbone moyenne (Scopes 1 et 2) est de 17 kg eq CO₂ / m², et l'efficacité carbone de 13 Teq CO₂ / M€ de valeur détenue.

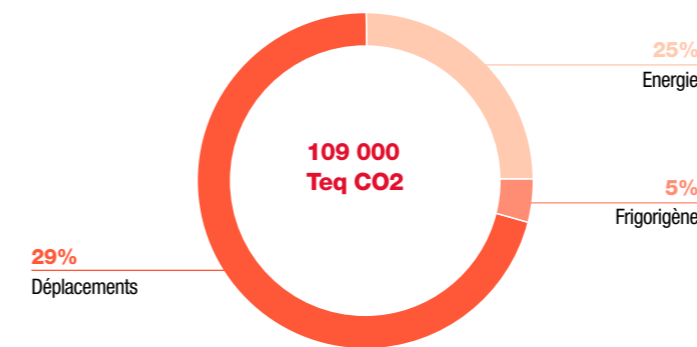
Localisation des émissions de GES des biens immobiliers en 2019



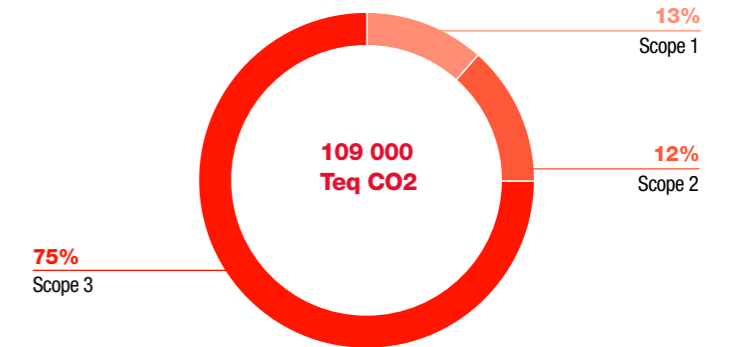
Répartition des émissions de GES en 2019 par type d'actif



Répartition des émissions de GES en 2019 par source d'émission



Répartition des émissions de GES en 2019 par catégorie d'émission



Résultats d'empreinte carbone 2019, en intensités

INTENSITÉ CARBONE MOYENNE Scopes 1-2 au niveau de l'actif	EFFICACITÉ CARBONE DE L'INVESTISSEMENT Scopes 1-2-3
17kg eq CO₂/m²/an	13,0 Teq CO₂/M€ de valeur détenue



Évaluation des risques physiques sur le patrimoine immobilier

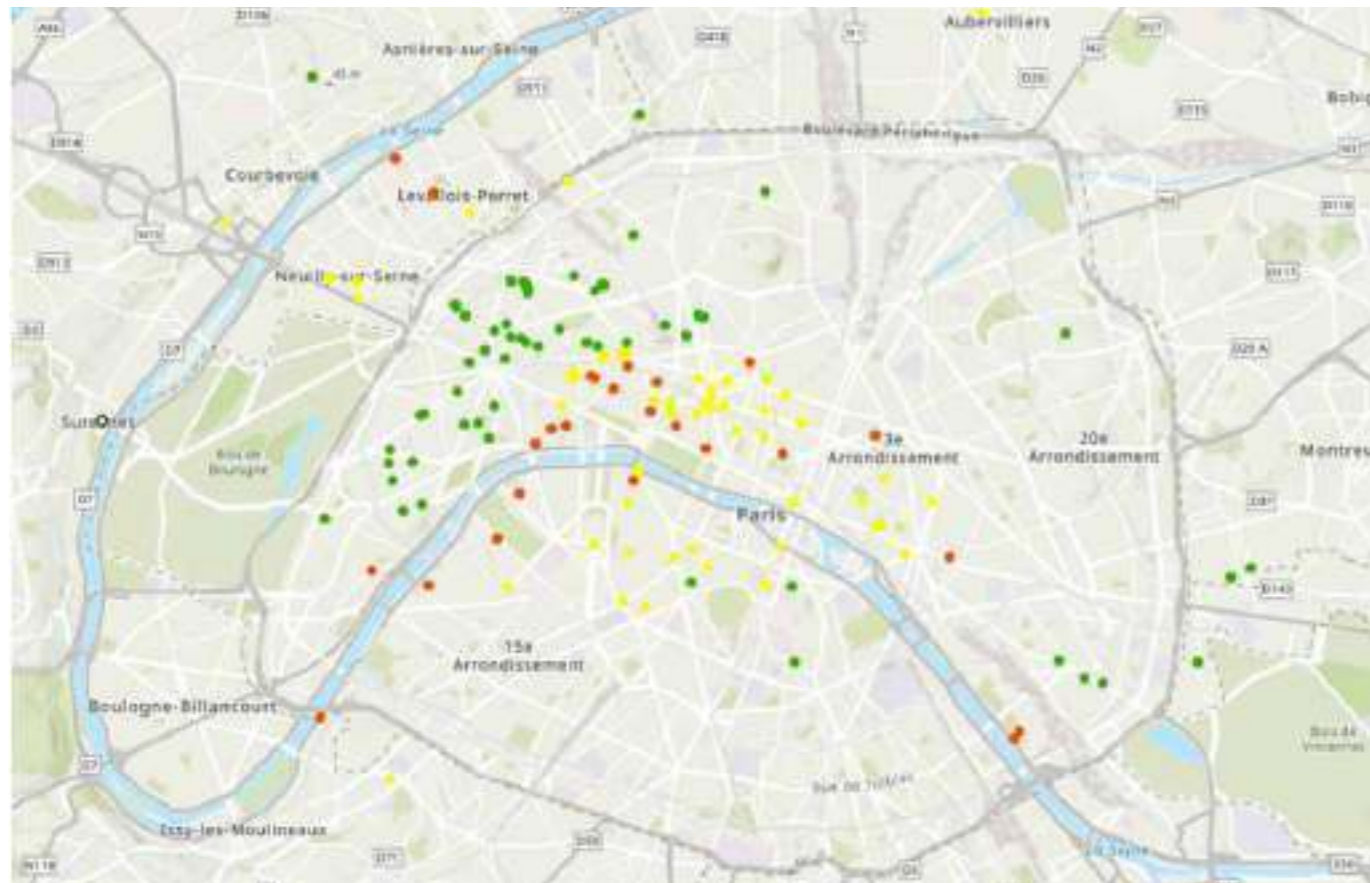
Generali France a également évalué l'exposition de son portefeuille immobilier aux risques climatiques physiques, afin de mieux protéger la valeur de ses actifs. Les risques physiques sont directement liés aux conséquences du changement climatique : inondation, sécheresse, tempête, séisme, cavité et avalanche. Ces risques ont donc des conséquences immédiates d'un point de vue matériel et financier. L'étude a été réalisée par l'équipe de la mission climat de Generali France, une équipe pluridisciplinaire (climatologues, géographes, ingénieurs hydrologues, actuaires,...) pour bénéficier du meilleur niveau d'analyse technique. Grâce à ce pôle d'observation, Generali dispose d'une expertise plus fine, notamment dans des territoires très exposés.

En utilisant le SIG MRN, le Système d'Information Géographique (SIG) administré par la Mission Risques Naturels (MRN), Generali France a analysé les deux périls climatiques impactant potentiellement le plus son patrimoine à savoir l'inondation et la sécheresse. L'indicateur de niveau de risque retenu est celui du seuil de vigilance, qui s'échelonne sur quatre niveaux (« très bas », « bas », « moyen », « haut »). Il faut préciser que le zonage du risque sécheresse par le Bureau de Recherches Géologiques et Minières (BRGM), utilisé dans le SIG MRN, ne couvre ni Paris, ni les départements et régions d'Outre-Mer.

Résultats et chiffres clés *Données au 31/12/2019*

RÉPARTITION DU RISQUE EN VALEUR D'EXPERTISE		SÉCHERESSE				TOTAL
		TRÈS BAS	BAS	MOYEN	HAUT	
INONDATION	TRÈS BAS	24,3%	8,2%	4,1%	0,8%	37,4%
	BAS	-	0,2%	1,8%	-	2%
	MOYEN	33,6%	1,8%	1,4%	-	36,8%
	HAUT	23,4%	-	0,4%	-	23,8%
TOTAL		81,3%	10,2%	7,7%	0,8%	100%

Cartographie du niveau d'exposition au risque inondation *(175 actifs localisés à Paris et Région Parisienne)*



Les actifs immobiliers de Generali France sont peu exposés au risque sécheresse. En revanche, quelques actifs présentent une exposition au risque inondation « haut ». Il s'agit majoritairement d'actifs situés à Paris et en Région Parisienne. Une stratégie d'atténuation du risque de vulnérabilité a été mise en place par les équipes techniques de GRE grâce à un Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) interne.



Generali, un employeur attractif



Sylvie Peretti

Directrice des relations humaines
et de l'Organisation Generali France

“ Dans un environnement en mutation, l'enjeu des ressources humaines est de préparer au mieux les collaborateurs aux changements à venir.

Favoriser l'autonomie, mettre en œuvre de nouveaux modes de travail et d'organisation, développer les compétences et donner de la visibilité aux collaborateurs sur leurs parcours professionnels sont autant de leviers permettant à l'entreprise de faire face aux transformations.»

Le changement des attentes du grand public impacte notre marque employeur. La transformation rapide et constante du marché nous amène à adapter continuellement les compétences de nos collaborateurs aux nouvelles tendances et technologies du marché. Les attentes de nos équipes évoluent également. Generali a donc développé un certain nombre d'initiatives centrées sur le bien-être au travail, l'autonomie de ses collaborateurs et la gestion de leur temps et lieu de travail.

FAVORISER L'ÉPANOUISSEMENT DES COLLABORATEURS

Préserver la qualité de vie au travail et le bien être des collaborateurs

Source de bien être, d'enrichissement personnel et de performance collective, l'environnement de travail des collaborateurs est aujourd'hui une priorité pour Generali. A cet effet, l'entreprise multiplie les initiatives alliant qualité de vie au travail, innovation, cohésion d'équipes et collaboration.

En proposant davantage de souplesse (ex. suppression des plages horaires fixes et des plages variables), en réduisant la fatigue (ex. moins de temps de transport avec le télétravail et les télécentres), en améliorant le confort au quotidien (nouveaux espaces de travail), l'entreprise souhaite améliorer la qualité de vie au travail de ses salariés. Par ailleurs, une

politique de prévention des risques psychosociaux (RPS) sensibilise les nouveaux managers et collaborateurs sur ce sujet, via des modules d'e-learning et des plans de communication interne. De plus, un réseau d'alerte est également activé afin de détecter toute problématique individuelle ou collective. D'autre part, les accords GPEC (gestion prévisionnelle des emplois et des compétences), apportent de la visibilité aux collaborateurs leur permettant ainsi d'être acteur de leur parcours professionnel. Ils constituent un véritable moyen de renforcer le bien-être dans l'entreprise.

Soucieux de l'avis de ses collaborateurs, Generali effectue une enquête bisannuelle (Generali Global Engagement Survey) auprès de ses salariés afin de mesurer leur engagement. En 2019, le Global Survey a montré un taux d'engagement très satisfaisant de 78%. Un signal très positif qui permet de placer la compagnie au-delà de la norme Towers Watson des services financiers en France. La perception du Top Management évolue également positivement. Les collaborateurs ont à ce titre salué les efforts déployés pour donner une stratégie et une vision claire de l'avenir.



INDICATEUR D'IMPACT

84% des collaborateurs interrogés sont fiers de travailler pour le Groupe Generali et 80% d'entre eux recommanderaient Generali comme un bon employeur. (Source Global Survey 2019)

Développer de nouvelles approches de travail

Pouvoir travailler à distance est une des opportunités que propose Generali à ses collaborateurs pour gérer de façon autonome leur temps de travail. Deux solutions sont à la disposition des salariés : le télétravail à domicile ou dans des télécentres situés au plus proche du domicile des collaborateurs. La diminution des temps de trajet et de la fatigue induite offre une meilleure qualité de vie professionnelle bénéfique tant pour les collaborateurs que pour l'entreprise. Pour accompagner les futurs télétravailleurs à appréhender ces nouveaux usages, Generali organise des réunions où conseils et recommandations sont partagés sur tous les aspects du travail à distance. De nouveaux espaces de travail ont également été conçus avec des bureaux mutualisés et plus ergonomiques. Différents environnements de travail sont proposés, que les collaborateurs choisissent en concertation avec leur manager. Les espaces collaboratifs ont été repensés pour plus de convivialité.

INDICATEUR D'IMPACT
1643 salariés, soit 26% des collaborateurs bénéficient du télétravail en 2019

PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ ET L'INCLUSION

Promouvoir la diversité et favoriser l'égalité des chances est un des enjeux de la politique RH de Generali. En France comme dans le monde, Generali accorde beaucoup d'importance à l'égalité de traitement entre les femmes et les hommes, à l'intégration de personnes en situation de handicap, de publics éloignés de l'emploi ou ayant des parcours atypiques. Conscient de l'apport de la diversité dans ses équipes pour rendre son organisation encore plus innovante et en capacité de comprendre les changements en cours, le Groupe Generali a lancé le programme Diversity & Inclusion.

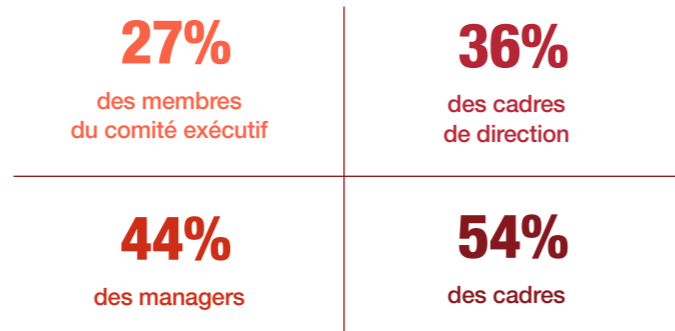
S'engager pour le handicap

Generali développe une politique volontariste pour favoriser l'insertion des collaborateurs en situation de handicap dans l'entreprise. Une équipe dédiée, le PITH (pôle d'insertion des travailleurs handicapés), intervient pour coordonner et animer un réseau d'acteurs permettant de rechercher les compétences dont l'entreprise a besoin, d'adapter l'ergonomie des postes et de faciliter l'intégration des collaborateurs en situation de handicap dans les équipes (sensibilisation au handicap et aux contraintes spécifiques du collaborateur). Le PITH, en lien avec les acteurs RH, accompagne les collaborateurs handicapés tout au long de leur vie dans l'entreprise.

INDICATEUR D'IMPACT
467 salariés accompagnés par le PITH en 2019.

Soutenir l'égalité femmes-hommes

Chez Generali, les femmes sont encouragées à occuper des postes à responsabilités. Chez les collaborateurs administratifs, elles représentent :



LES ELLES
de Generali

En 2019, l'Observatoire des Femmes et de l'Assurance, démarche lancée par Generali en 2011, devient les Elles de Generali. Ce réseau de collaboratrices agit aussi bien en interne qu'en externe. De par ses différentes actions, il souhaite participer au décloisonnement des genres, des statuts, des générations et des métiers, aussi bien au sein de Generali qu'à l'extérieur de l'entreprise. Ainsi, les Elles de Generali valorisent l'entrepreneuriat des femmes, soutiennent des causes sociétales, participent à la création de projets innovants et tentent d'inspirer les générations futures aux côtés d'autres réseaux tels que Capital filles et Article 1.

INDICATEUR D'IMPACT
En 2019, Generali a obtenu la note de 92/100, à l'index de l'égalité femmes-hommes du Ministère du Travail.

S'ancrer au sein du territoire

Depuis son installation à Saint-Denis, Generali a souhaité s'impliquer dans le développement de son territoire d'implantation. En tant qu'acteur économique responsable, Generali favorise l'accès à l'emploi en Seine-Saint-Denis (département 93), véritable territoire en mutation, où la société est implantée depuis 2003. L'entreprise y mène un effort soutenu, pour faire découvrir les métiers de l'assurance aux jeunes dans une perspective d'insertion professionnelle, notamment à travers des partenariats avec les lycées et les universités locales.

INDICATEUR D'IMPACT
11% des alternants sont recrutés sur le territoire (département 93).

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES DE NOS COLLABORATEURS

La transformation de l'entreprise étant étroitement associée au facteur humain, Generali France accompagne ses collaborateurs pour qu'ils puissent monter en compétences et s'adapter aux transformations de l'entreprise dans les meilleures conditions. De nouvelles méthodes de travail, plus collaboratives et transversales, sont mises en place pour faire face aux évolutions des pratiques et du marché.

Assurer la formation de nos collaborateurs

La politique de formation de Generali est composée de 4 axes majeurs qui accompagnent les différents leviers de la stratégie de l'entreprise :

AMÉLIORATION DE L'EXPÉRIENCE CLIENT :

Chaque collaborateur, en lien direct ou intermédiaire avec nos clients, est formé sur les principaux marqueurs comportementaux (empathie, écoute, pédagogie, posture de résolution et capacité à se montrer rassurant). Cette formation permet d'améliorer l'expérience vécue par nos clients en se distinguant de nos concurrents par notre façon d'être et nos comportements commerciaux.

CONFORMITÉ RÉGLEMENTAIRE :

Les collaborateurs, tout contrat confondu, sont par ailleurs sensibilisés et formés au repérage et à la gestion de la fraude, de la corruption et du blanchiment d'argent. Depuis 2012, tous les collaborateurs de l'entreprise reçoivent une formation modulée selon leur degré d'exposition aux risques de blanchiment. Depuis 2016, tous les collaborateurs bénéficient d'une formation à la lutte contre la fraude qui combine plusieurs leviers d'actions : la détection, la limitation, la prévention et la dissuasion. Par ailleurs, les collaborateurs sont sensibilisés sur le thème de la protection des données par le biais d'un programme de formation en 8 modules appelés « security awareness ».

DIGITALISATION DES ACTIVITÉS :

À l'ère de l'ultra digitalisation, Generali a lancé auprès de ses collaborateurs administratifs des programmes de formation à l'utilisation des nouvelles technologies, permettant d'homogénéiser les pratiques en interne, toutes générations confondues, au travers d'une plateforme de elearning appelée We,digit#all. Le parcours est composé de six modules, au terme desquels les collaborateurs obtiennent un certificat reconnu par la branche professionnelle de l'assurance.

En 2019, 4028 collaborateurs ont, à ce titre, été certifiés We,digit#all. Les réseaux de distribution ont également eu accès à une formation sur l'utilisation des réseaux sociaux, primordiale au sein d'une relation client moderne.

DÉVELOPPEMENT MANAGÉRIAL :

L'entreprise se transforme, les méthodes de travail aussi : collaborateurs plus autonomes, culture client développée, compétences toujours mieux valorisées, etc. Ce changement de paradigme nécessite des managers qu'ils s'approprient ces évolutions pour les décliner au sein de leurs équipes. Generali les accompagne dans cette transformation et leur met à disposition un programme de développement managérial, basé sur les huit principes managériaux du Generali Empowerment Manifesto (responsabilisation des équipes, incarnation des valeurs de l'entreprise, valorisation de l'innovation, écoute active pour favoriser le dialogue, ...).



Generali, un expert de la fiabilité



Christophe Pont

Directeur de l'environnement
du travail Generali France

“ Le développement durable peut être source de confort et de performance. Gestion de l'énergie, de l'eau, des déchets, des transports... Nos leviers d'action sont multiples et le développement durable est intégré de manière transversale dans les missions des cinquante collaborateurs de mon équipe. »



CONTRIBUER AU DÉFI CLIMATIQUE EN RÉDUISANT NOTRE IMPACT ENVIRONNEMENTAL

Maîtriser les impacts environnementaux des activités tertiaires demeure un des enjeux majeurs dans la lutte contre le changement climatique. Parce que chaque acteur a un rôle à jouer, Generali s'engage depuis plusieurs années à maîtriser ses impacts environnementaux sur le périmètre qui est le sien, de ses locaux à ses achats, ses réglages et pilotages techniques, sa politique de transport ou ses actions de sensibilisation. La politique du Groupe en la matière, diffusée à l'ensemble des collaborateurs, reflète ainsi une prise de conscience marquée des opportunités liées à la prise en compte des enjeux environnementaux.

Piloter un système de management environnemental

Pour réduire les impacts de ses activités, Generali s'appuie sur le Système de Management Environnemental (SME) du Groupe. Certifié ISO 14064, ce dernier définit des méthodes de reporting, les données sur les émissions de gaz à effet de serre et apporte des objectifs chiffrés pour chaque action. A ce titre, il vise à réduire de 20 % les émissions de gaz à effet des filiales nationales du Groupe d'ici fin 2020.

Fin 2019, Generali France se trouvait en très bonne voie pour atteindre cet objectif, notamment grâce :

- au passage à l'électricité 100% verte ;
- l'amélioration de la performance énergétique de nos bâtiments ;
- une politique de dématérialisation qui s'est accompagnée d'une forte réduction de la consommation de papier ;
- la généralisation du télétravail et le partage des espaces de travail a permis de baisser de 19% nos besoins de m² d'exploitation et ainsi baisser nos impacts environnementaux.



INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, Generali France a émis **11 103,9 tCO2e**.



Gestion et recyclage des déchets

Des points d'apport volontaire (papier, cartons, emballage boissons, tout venant) sont présents sur les sites de Paris et Saint-Denis, supprimant les poubelles individuelles et permettant le recyclage des déchets. La généralisation du télétravail a également permis en 2019 de diminuer sensiblement la part des déchets produits (diminution de plus de 20% par rapport à 2018 sur les sites franciliens). Deux déshydrateurs de déchets organiques de restauration sont également présents sur les deux bâtiments de Saint-Denis et permettent une valorisation des déchets fermentescibles par méthanisation. L'activité directe de Generali ne génère pas de gaspillage alimentaire, mais le prestataire de restauration collective optimise la production en fonction de la fréquentation de l'année précédente et des différents événements (ex: congés).

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, 45 % des 314,5t de déchets produits ont été recyclés.

Gestion des mobilités

La majorité des collaborateurs est localisée sur les sites franciliens et vient en transport en commun. Le campus de Saint-Denis est un exemple particulièrement réussi en termes de connexion avec les transports en commun. La généralisation du télétravail a permis de réduire de façon significative les déplacements des collaborateurs. Sur le campus de Saint-Denis, la mise à disposition de parkings à vélos, de places réservées au covoiturage ou de bornes de recharges électriques permettent de privilégier les transports doux. Le déploiement de solutions de visioconférences permettent de limiter les déplacements tout en augmentant les échanges entre les équipes distantes d'un point de vue géographique. Lorsque cette solution n'est pas adaptée, la politique d'achats mise en place par Generali incite les collaborateurs à privilégier le train à l'avion pour les trajets de moins de 3h.

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, 63 millions de km ont été parcourus par les collaborateurs. Ils ont diminué de 13 % par rapport à 2018.

LUTTER CONTRE LE RISQUE TECHNOLOGIQUE ET NUMÉRIQUE ET FAIRE FACE A LA PRESSION RÉGLEMENTAIRE

Diffuser une culture de conformité

Face au risque technologique et numérique et à la multiplication de normes qui se chevauchent, la fonction de Conformité prend une place prépondérante dans la vie de l'entreprise, et stimule notre compétitivité. Cette démarche de conformité, qui s'assure du bon respect des lois et des réglementations et qui promeut une culture d'intégrité au sein de l'entreprise, est également diffusée auprès de l'ensemble des parties prenantes de Generali.

Lutter contre la fraude







Generali applique une tolérance zéro face à la fraude. Pour ce faire, un dispositif spécifique a été mis en place, s'appuyant sur la Politique de prévention de la fraude adoptée en 2011. Ce dernier combine plusieurs leviers d'actions : la détection, la limitation, la prévention et la dissuasion. Depuis 2016, l'ensemble des collaborateurs bénéficient également d'un programme de formation à la lutte contre la fraude.

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, une semaine de la conformité a été organisée en septembre mobilisant l'ensemble des collaborateurs sur le thème « Ethique et Intégrité », incitant les salariés à veiller à ce que les valeurs fondamentales de Generali soient totalement intégrées dans les activités professionnelles quotidiennes et dans les relations avec les tiers.

Appliquer le code éthique du Groupe

Generali France applique le code éthique du Groupe sur l'ensemble de ses activités. Celui-ci proscrie tout comportement contraire aux principes suivants :

-  • droiture et honnêteté (respect de la législation, de l'éthique et des règlements internes) ;
-  • impartialité (discrimination interdite dans son activité et ses relations avec ses interlocuteurs) ;
-  • confidentialité garantie ;
-  • absence de conflits d'intérêts (en évitant toute situation engendrant un conflit d'intérêts) ;
-  • libre concurrence (compétitivité fondée sur la qualité des produits et services et non sur le discrédit jeté sur les concurrents) ;
-  • transparence et exhaustivité des informations.




INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, aucune alerte éthique n'a été relevée.



Appliquer le Code de conduite

Il est inspiré des principes de responsabilité et de respect et il définit la façon dont les collaborateurs doivent se comporter, particulièrement lorsqu'ils sont confrontés à des situations dans lesquelles des actes pourraient ne pas être en adéquation avec les valeurs de l'entreprise. La Conformité accompagne le déploiement du Code de conduite en France au travers des principales missions suivantes :

-  • déploiement et suivi des actions de formation ;
-  • supervision du dispositif prévoyant les conditions dans lesquelles des problèmes ou « manquements » peuvent être signalés ;
-  • coordination de la déclinaison des règles du Code de conduite dans les processus et politiques internes concernés.

Lutter contre le blanchiment des capitaux, le financement du terrorisme, et l'évasion fiscale

Generali est engagé dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme (LCB-FT) et applique les standards nationaux et internationaux en vigueur. Ils sont traduits sous forme d'une directive cadre et d'une procédure auxquelles sont adossées des fiches thématiques déclinant opérationnellement le dispositif de vigilance. Le dispositif pose également les conditions d'établissement

des signalements de cas suspects et plus largement des relations avec les autorités administratives. Le respect des procédures fait l'objet de contrôles permanents et périodiques réalisés par les équipes opérationnelles et les fonctions de contrôle (gestion des risques, conformité, audit interne).

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, aucun cas avéré de corruption n'a été relevé. 59 % des collaborateurs exposés à la corruption (commerciaux, acheteurs, investisseurs, etc.) ont été formés au dispositif LAB/anti-corruption.

Protéger les données personnelles de ses clients

Generali France a toujours été proactif dans la mise en conformité de ses processus de collecte et traitement de données qui sont étroitement liés au respect des droits des personnes. Generali France applique strictement ses obligations en tant qu'entreprise responsable et veille à anticiper les réglementations et les conséquences des évolutions technologiques.

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, aucune plainte n'a été reçue concernant des atteintes à la confidentialité des données des clients. 72% des collaborateurs ont également été formés aux zones AERAS (zones de protection des données). De plus, depuis 2018, une équipe de 3 personnes est entièrement dédiée à la protection des données (équipe RCPD).

Mise en place du contrôle interne

Depuis fin 2018, Generali a également instauré le contrôle interne de ses données non-financières. Auditée à plusieurs niveaux par des prestataires externes, cette démarche facilite le processus de collecte des données et atteste de leur fiabilité à tous les échelons de l'organisation.



Generali, une entreprise citoyenne



Elise Ginioux

Directrice de la communication,
de la RSE et des affaires publiques
Generali France

“ L'essence même de notre métier d'assureur est de mutualiser les risques. Nous souhaitons aller plus loin en partageant les bonnes pratiques. À travers nos partenariats, nous encourageons les initiatives positives pour la société qui nous entoure. L'entreprise se doit d'être responsable et acteur de la cité en associant performance économique et performance sociale. »

LA FONDATION THE HUMAN SAFETY NET AU CŒUR DE NOS ENGAGEMENTS SOCIÉTAUX



En 2017, le Groupe Generali a lancé sa fondation : The Human Safety Net (THSN), un vaste réseau d'entraide dont la vocation est de réunir associations, collaborateurs, distributeurs, partenaires et clients dans un mouvement international pour venir en aide aux personnes les plus vulnérables.

The Human Safety Net est l'extension de notre mission de protection et de prévention, appliquée à l'action sociale. Sa visée est également double : protéger les personnes en situation de grande vulnérabilité mais aussi prévenir la survenue ou la reproduction de ce genre de situations.

Aujourd'hui, la fondation THSN est présente dans 19 pays à travers le monde. En France, le champ d'intervention de la fondation se décline sous deux programmes.

THSN pour les entrepreneurs réfugiés

La fondation accompagne les personnes qui bénéficient d'une protection internationale et souhaitent se lancer dans l'entrepreneuriat. Le dispositif propose aux personnes réfugiées de les accompagner dans la définition de leur projet par la formation, le mentorat, le bénévolat de compétences ou encore l'insertion dans de grandes écoles, afin qu'elles acquièrent les compétences et les outils nécessaires pour s'intégrer et créer leur propre activité en France. Si l'objectif est avant tout l'intégration dans la société d'accueil, l'entrepreneuriat est un fantastique levier de rencontre, de mise en mouvement et une occasion de gagner en confiance en soi. A cet effet, THSN a lancé en 2019 deux incubateurs d'entreprises responsables en France avec les associations Singa et La Ruche, qui accompagnent chaque année une quinzaine d'entrepreneurs entre 6 et 9 mois dans la création de leur projet. La fondation THSN s'est également associée avec l'association Wintegreat, à l'ESCP et à HEC pour financer et faire vivre un programme d'accompagnement de personnes réfugiées vers une formation universitaire ou vers la redéfinition de leur projet professionnel.

INDICATEUR D'IMPACT

En 2019, en France, 23 structures ont été créées par des entrepreneurs réfugiés accompagnés par la fondation.



THSN pour les familles

La fondation promeut l'égalité des chances des enfants issus de milieux défavorisés et vulnérables via l'accompagnement de leurs parents. Il concentre son action sur les 6 premières années de l'enfant, pendant lesquelles les capacités d'apprentissage sont les plus importantes et peuvent s'avérer déterminantes pour sa future évolution sociale. En 2019, dix « maisons des familles » ont été inaugurées partout en France, en partenariat avec différentes associations telles que les Apprentis d'Auteuil ou les Bébés Restos du Coeur. Dans ces lieux, les associations proposent :




des espaces de rencontre ouverts aux parents et à leurs enfants (salles, maisons, crèches) ;



des ateliers d'accompagnement des parents (gestion du budget, nutrition, santé, activité physique, informatique...);



des activités favorisant les échanges entre parents et avec les enfants (animations, sorties ludoéducatives, culturelles...).

INDICATEUR D'IMPACT
 En 2019, 1491 enfants ont été accompagnés dans les 10 maisons des familles The Human Safety Net.

SOUTENIR D'AUTRES ACTEURS PARTICIPANT À UN MONDE PLUS DURABLE

Les initiatives sociétales de Generali

Le Groupe Generali a fait le choix d'articuler son engagement autour d'initiatives responsables, tant en matière environnementale que sociétale. Chacune de nos initiatives promeut l'adoption de comportements responsables, la lutte contre les discriminations et le développement d'une société plus résiliente et solidaire. Sensibilisés à ces différentes initiatives, nos collaborateurs sont grandement encouragés à s'engager eux-mêmes dans des actions de parrainage et de bénévolat.

Pour plus d'informations, cliquer sur les liens disponibles sur nos images



Les initiatives de mécénat culturel de Generali



CHAMBORD

Depuis près de 25 ans, Generali inscrit ses initiatives de mécénat artistique dans le cadre de la valorisation du patrimoine italien en France.

En 2019, Generali était le grand mécène du demi millénaire du Domaine national de Chambord, dont le joyau est son château emblématique de la Renaissance. Dans ce cadre, Generali a notamment parrainé l'exposition « 1519-2019 : l'Utopie à l'œuvre » qui s'est tenue du 29 mai au 1er septembre 2019.



NOTRE DAME DE PARIS

En avril 2019, la France entière assistait avec stupéfaction à l'incendie dévastateur de la cathédrale Notre Dame de Paris. Déjà mécène de la restauration de la statue de l'évangéliste Saint Marc, Saint Patron de la ville de Venise et emblème de notre compagnie, Generali a doublé son précédent mécénat en effectuant une nouvelle donation de 70 000€ à la Fondation Notre Dame et a versé 300 000€ aux œuvres sociales des Pompiers de Paris, conjointement avec l'association de prévoyance maladie accident GPMA.

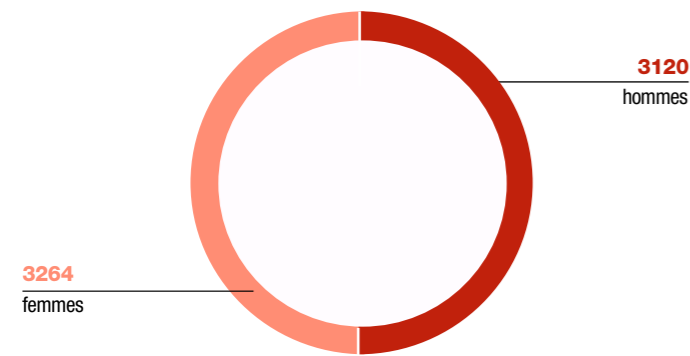
ANNEXES

INDICATEURS SOCIAUX

CHIFFRES CLÉS

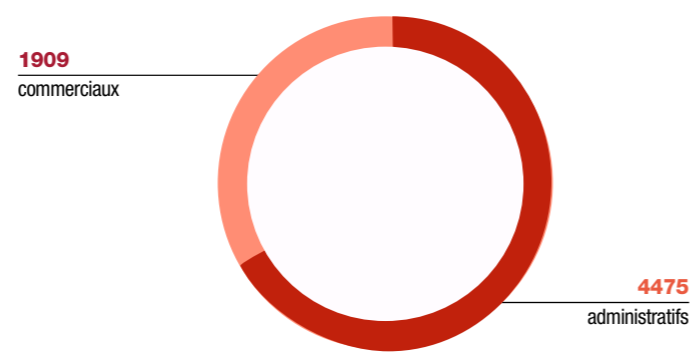
Répartition par genre

6 324 Collaborateurs en 2019

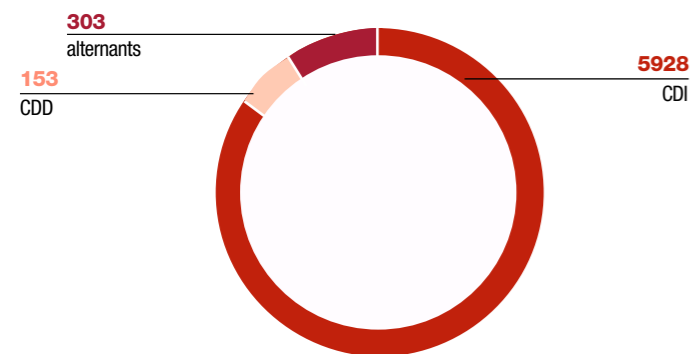


Répartition par genre

6 428 Collaborateurs en 2018



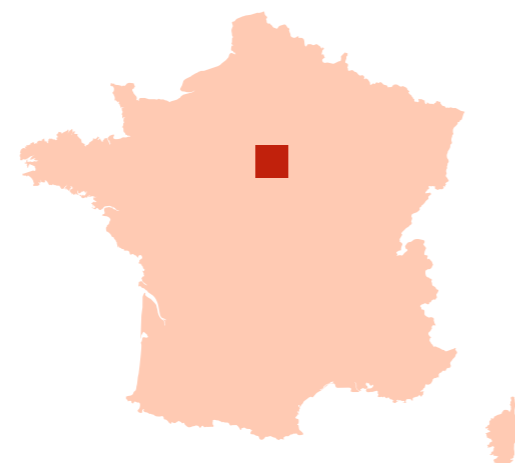
Répartition par nature de contrat



Répartition par zone géographique

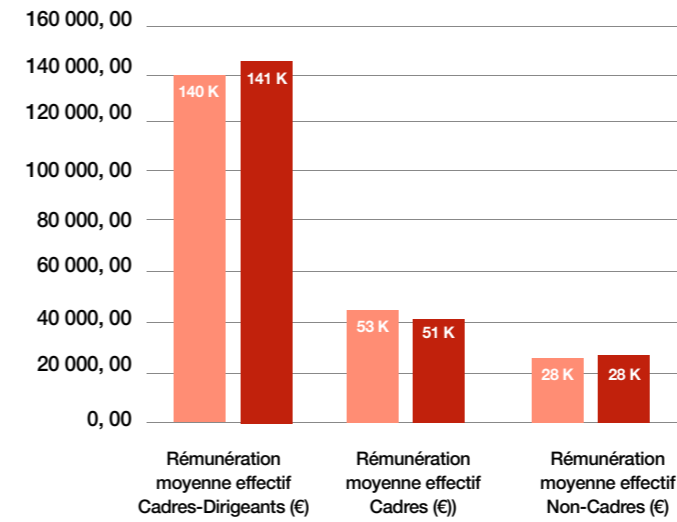
4 100 collaborateurs en Ile de France

2 284 collaborateurs en province



Évolution des rémunérations

Chiffres 2018 Chiffres 2019



6,88 %

TAUX DE ROTATION
DU PERSONNEL

106

ACCIDENTS DU
TRAVAIL

9,2 %

TAUX
D'ABSENTÉISME

91 %

DE MANAGERS FORMÉS
À LA PRÉVENTION DES
RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Organisation du temps de travail

Temps partiel

Temps plein

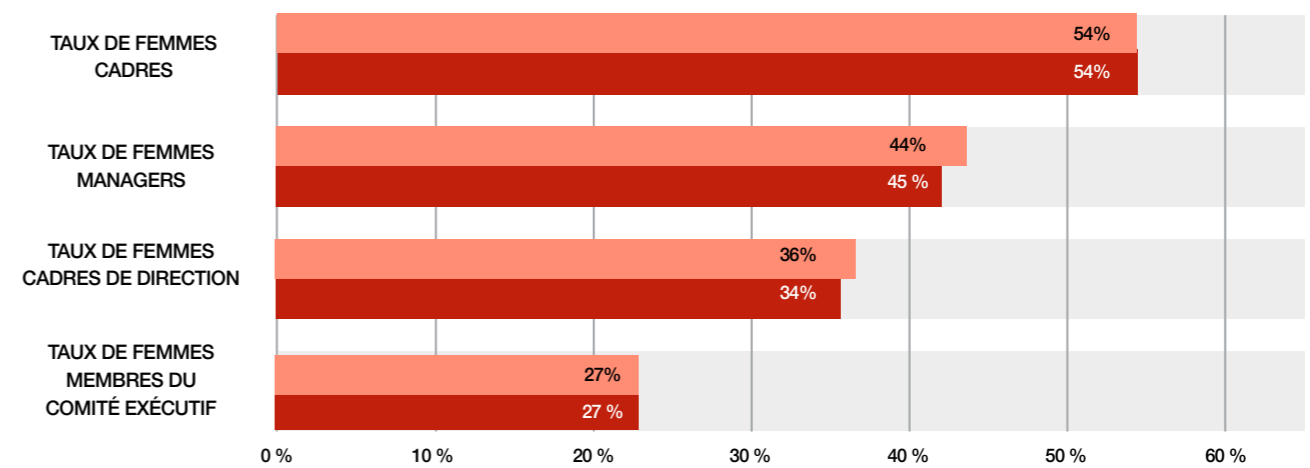
12 %

88 %

ÉGALITÉ DE TRAITEMENT

Répartition H/F

Chiffres 2018 Chiffres 2019



467

COLLABORATEURS
ACCOMPAGNÉS PAR
LE PITH (PÔLE D'INSERTION
DES TRAVAILLEURS
HANDICAPÉS)

130

RECRUTEMENTS DE SALARIÉS
DE MOINS DE 30 ANS

50

TITULARISATION
D'ALTERNANTS EN CDI

50

TITULARISATION D'ALTERNANTS
EN CDI (ADMINISTRATIFS)

15 %

TAUX D'ALTERNANTS TITULARISÉS SUR L'ENSEMBLE DES CDI ADMINISTRATIFS

11 %

TAUX D'ALTERNANTS RECRUTÉS SUR LE TERRITOIRE (DÉPARTEMENT 93)

51 000 €

SALAIRE MOYEN

POLITIQUE DE FORMATION

FORMATION	2018	2019	VARIATION
Taux d'accès à la formation (en présentiel)	72 %	72 %	0 %
Nombre total de jours de formation (en présentiel)	26 569	17 871	- 32 %
Nombre de jours de formation/collaborateur (en présentiel)	5	4	- 27 %
Nombre de collaborateurs ayant bénéficié d'une formation diplômante, certifiante ou qualifiante	91	107	+ 17 %
Nombre de promotions permettant un changement de classe	342	282	- 17 %

RELATIONS SOCIALES

5 RÉUNIONS DU COMITÉ CENTRAL 5 D'ENTREPRISE**18** RÉUNIONS DES 3 COMITÉS D'ETABLISSEMENT**55** RÉUNIONS DE NÉGOCIATIONS AVEC LES DÉLÉGUÉS SYNDICAUX**26** RÉUNIONS DES 7 CHSCT**35** RÉUNIONS DES 7 INSTANCES DE DÉLÉGUÉS DU PERSONNEL**23** ACCORDS COLLECTIFS SIGNÉS DANS L'ANNÉE

- Le CCE a été « remplacé » par le CSE Central,
- Les CE d'établissement ont été remplacés par des CSE d'établissement,
- Les CHSCT ont été remplacés par des CSSCT,
- Les DP ont été remplacés par des RP.

5 RÉUNIONS DU COMITÉ SOCIAL ET ECONOMIQUE CENTRAL**18** RÉUNIONS DES COMITÉS SOCIAL ET ECONOMIQUE D'ÉTABLISSEMENT**55** RÉUNIONS DES CSSCT**26** RÉUNIONS DES 6 INSTANCES DE REPRÉSENTANTS DE PROXIMITÉ

Compte tenu de l'accord du 14 janvier 2019 relatif à l'organisation de Generali France et des élections professionnelles du mois de mai, des nouveautés sont entrées en vigueur en 2019 :

INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

CHIFFRES CLÉS 11 103,9 tO2e EN 2019

Production de déchets

Chiffres 2019

**314 TONNES**
DE DÉCHETS
PRODUITS

Chiffres 2018

**402 TONNES**
DE DÉCHETS
PRODUITS

Chiffres 2019

**45 %**
DE DÉCHETS
RECYCLÉS

Chiffres 2018

**48 %**
DE DÉCHETS
RECYCLÉS

Consommation d'eau

Chiffres 2019

**35 445 M3**
D'EAU CONSOMMÉE

Chiffres 2018

**37 852 M3**
D'EAU CONSOMMÉE

Consommation de papier

Chiffres 2019

**375,37 TONNES**
DE PAPIER CONSOMMÉ

Chiffres 2018

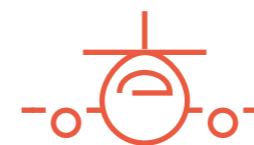
**509,78 TONNES**
DE PAPIER CONSOMMÉ

Consommation énergétique

Énergie	2018	2019	VARIATION
Consommation d'électricité des sites franciliens (MWh)	14437	13685	-5 %
Consommation de chaud des sites franciliens (MWh) (chauffage)	3555	3887	-9 %
Consommation de froid des sites franciliens (MWh) (air conditionné)	8686	6888	-20 %
Consommation d'eau des sites franciliens (m3)	36225	33922	-6 %
Consommation d'électricité des sites de Lyon et Ste-Luce (MWh)	874	928,17	+ 6 %
Consommation d'eau des sites de Lyon et Ste-Luce (m3)	1627	1523	-6 %
Consommation de gaz naturel du site de Lyon (MWh)	298,7	98,6	-66%

Répartition des déplacements

Chiffres 2019

**6,3 MILLIONS KM**
PARCOURUS EN AVION**6,1 MILLIONS KM**
PARCOURUS EN AVION

Chiffres 2018

**48,24 MILLIONS KM**
PARCOURUS EN VOITURE DONT :

- 30,89 millions km par le réseau salarié
- 17,37 millions km par la flotte en leasing
- 1,6 million km par les salariés en mission

58,6 MILLIONS KM
PARCOURUS EN VOITURE DONT:

- 31,9 millions km par le réseau salarié
- 25 millions km par la flotte en leasing
- 1,6 million km par les salariés en mission

**8,374 MILLIONS KM**
PARCOURUS EN TRAIN**7,9 MILLIONS KM**
PARCOURUS EN TRAIN

ACTIFS FINANCIERS

EXCLUSION PAR LE FILTRE ÉTHIQUE

Dans le cadre de sa stratégie d'investissement responsable, le Groupe complète l'analyse fondamentale traditionnelle en tenant compte de critères Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance (ESG) afin d'identifier les risques d'investissement dans des entreprises dont les mauvaises pratiques pourraient dégrader leur performance financière sur le long terme et/ou exposer le Groupe à un risque de réputation élevé.

Le Groupe adopte un cadre de gouvernance spécifique visant :

- l'identification et l'évaluation des entreprises et des secteurs présentant des controverses en matière ESG,
- la décision d'exclure de l'univers d'investissement certains émetteurs (Restricted List),
- la décision de contrôler les entreprises qui présentent de mauvaises pratiques ESG sans les exclure de l'univers d'investissement (Watch List),
- à statuer sur la pertinence de l'exposition existante aux émetteurs soumis à des restrictions ou surveillés, en utilisant également les activités d'engagement pour la prise de décision.

Le Comité d'Investissement Responsable est chargé d'assister le GCIO (Group Chief Investment Officer) dans l'évaluation des entreprises non alignées sur les critères ESG définis par le Groupe et de prendre une décision concernant leur éventuelle exclusion (Restricted List) ou surveillance (Watch List).

Pour l'évaluation des pratiques ESG et l'établissement du filtre éthique, le Groupe examine la participation des entreprises à des controverses susceptibles de porter atteinte aux principes du Pacte mondial des Nations Unies.

Le Groupe exclut de son univers d'investissement (Restricted List), les entreprises :

- Impliquées dans une ou plusieurs des controverses suivantes :
 - en cas d'atteinte aux droits de la personne et aux conditions de travail,
 - en cas de dommages environnementaux sévères,
 - en cas de corruption flagrante,

- Impliquées dans les secteurs d'activité controversés suivants :
 - dans le secteur des armes non conventionnelles :
 - en situation de violation du Traité de nonprolifération des armes nucléaires⁽¹⁾,
 - ou directement⁽²⁾ impliquées dans les armes à sous-munitions, les mines terrestres antipersonnel et les armes biologiques et chimiques,
 - dans le secteur du charbon et répondant à au moins un des critères suivants issus du cadre de la stratégie Climat :
 - dont plus de 30 % du chiffre d'affaire provient du charbon,
 - pour lesquelles plus de 30 % de l'énergie produite provient du charbon,
 - qui produisent plus de 20 millions de tonnes de charbon par an,
 - qui participent activement à la construction de nouvelles installations ou centrales à charbon.

En outre, le filtre éthique impose de surveiller de manière stricte les entreprises pouvant être indirectement impliquées dans ces controverses et mettant en évidence certaines mauvaises pratiques ESG.

Ces entreprises inscrites sur la liste de surveillance (Watch list) font l'objet d'un suivi de l'évolution des controverses dans le temps et sont éventuellement sollicitées pour clarifier la pertinence des allégations et les mesures correctives prises.

L'évaluation d'une controverse s'appuie sur des arguments solides, des faits et des éléments clés en vérifiant :

- la fiabilité des sources utilisées,
- la portée de l'entreprise impliquée dans la controverse,
- l'attitude de l'entreprise face à la controverse c'est-à-dire la manière dont celle-ci fait face à ses responsabilités (atténuation des impacts, indemnisation des victimes, coopération aux enquêtes judiciaires, transparence, actions correctives, etc.).

La combinaison de l'intensité de la controverse et du niveau de responsabilité de l'entreprise détermine la gravité de la controverse.

- L'intensité de la controverse est évaluée par l'analyse des impacts liés à la controverse. Ces impacts peuvent être matériels (déversements de pétrole ou de produits chimiques, émissions de gaz, zones déboisées) ou humains (blessures, décès, nombre de personnes déplacées, menaces sur la sécurité alimentaire ou sur la santé).
- La responsabilité de l'entreprise est évaluée en analysant dans quelle mesure l'entreprise aurait pu éviter la controverse et si celle-ci a mis en place des moyens suffisants pour gérer les risques.

ANALYSE ESG ET SÉLECTION « BEST EFFORT »

Le cadre d'analyse pour l'Investissement Socialement Responsable (ISR) repose sur une méthodologie propriétaire innovante et transparente présentant les caractéristiques et les forces suivantes :

- L'application du filtre éthique du Groupe permet d'exclure de l'univers d'investissement les émetteurs et secteurs controversés.
- Une équipe constituée de quatre analystes ISR, est en place depuis 2010 chez Generali Investments.
- L'analyse des risques et opportunités ESG couvre l'univers MSCI Europe, composé de 430 émetteurs. d'investissement (Watch List),
- L'équipe complète sa propre analyse grâce à des recherches externes effectuées par des fournisseurs spécialisés : Sustainalytics, Vigeo/EIRIS et MSCI ESG Research.
- Les analystes contactent toutes les entreprises qu'ils analysent pour engager un dialogue.
- Une sélection des entreprises qui démontrent une amélioration de leur conformité ESG et de leur comportement dans leur secteur (« best effort »).
- L'analyse ISR est enregistrée dans une base de données propriétaire avec des notations mises à jour tous les mois.

Identification des critères ESG pertinents

L'analyse ISR identifie 34 critères ESG énoncés dans le tableau ci-dessous et regroupés en 4 sections principales : Environnement (11), Sociétal (8), Social (11) et Gouvernance (4).

L'analyse couvre 27 secteurs, le secteur de l'aéronautique et de la défense n'étant pas considérés comme compatible avec l'approche d'investissement socialement responsable.

La gouvernance d'entreprise est le seul critère commun aux différents secteurs d'activités couverts par l'analyse. L'évaluation de la gouvernance d'une entreprise est fondée sur l'analyse des données externes (MSCI, ECGS) et sur l'analyse de la documentation traditionnellement émise par les entreprises (procès-verbaux d'AGA, rapport de gouvernance, etc.)

En fonction des risques inhérents ou des meilleures pratiques identifiées pour chaque entreprise, l'analyse permettra d'évaluer le risque de gouvernance comme faible, moyen ou élevé. Dès qu'une entreprise présente un risque de gouvernance élevé, la méthodologie conduit à déclarer l'entreprise évaluée comme non conforme à l'ISR. Les autres critères pertinents pour chaque secteur sont identifiés grâce à la matrice des risques.







⁽¹⁾ Traité international visant à empêcher l'usage accru d'armes nucléaires, à promouvoir la coopération dans l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et à parvenir au désarmement nucléaire. Seul accord international contraignant destiné à désarmer les pays en possession de l'arme nucléaire, ce traité n'interdit cependant pas expressément ni formellement la fabrication d'armes nucléaires.

⁽²⁾ Implication directe : « utiliser, mettre au point, produire, acquérir, stocker ou échanger des armes controversées ou des composants/services essentiels ».



LES 34 CRITÈRES ESG DE L'ANALYSE ISR

SECTION	CATÉGORIE	SOUS-CATÉGORIE	THÈME
 ENVIRONNEMENT	Environnement	Conception des produits	Finalité
			Utilisation et obsolescence
		Utilisation de ressources naturelles	Achats et consommation
			Air (sauf gaz à effet de serre)
		Gaz à effets de serre	Gaz à effet de serre
			Terre
			Eau
			Gestion des déchets
		Écosystème	Biodiversité
			Transports
Perturbations de l'environnement local			
 SOCIÉTAL	Marché	Sécurité	Sécurité
		Qualité	Qualité
		Produits & services « verts »	Produits & services « verts »
		Accès & usage responsable	Accès & usage responsable
	Social	Concurrence déloyale	Concurrence déloyale
		Impact sur la communauté	Impact sur la communauté
			Accidents
		Problèmes d'éthique	Corruption
 SOCIAL	Emploi	Droits de l'Homme	Liberté d'association
			Travail des enfants
			Travail forcé
			Diversité
		Conditions de travail	Hygiène et sécurité
			Conditions de travail
		Rémunération	Salaires et avantages
		Gestion de carrière	Gestion de carrière
		Dialogue social	Dialogue social
		Chaîne d'approvisionnement	Conditions environnementales
			Conditions d'emploi
 GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	Gouvernance d'entreprise	Gouvernance d'entreprise	Composition & fonctionnement du conseil d'administration
			Droits des actionnaires
			Rémunérations
			Communication financières & contrôles externes

CARTOGRAPHIE DES RISQUES ET OPPORTUNITÉS ESG

Afin de déterminer pour chaque secteur les critères pertinents à analyser parmi les 34 critères ESG susmentionnés, 6 types de risques sont évalués pour chacun de ces critères. Un risque est défini comme étant la combinaison de la probabilité d'un événement et de ses conséquences. Le poids des risques et opportunités extra-financiers permet d'estimer leur impact sur l'entreprise.

Le tableau ci-dessous décrit les différents risques et opportunités utilisés dans la matrice des risques :

RISQUES / OPPORTUNITÉS	DESCRIPTION
Risques de réputation et d'atteinte à l'image de marque	Dégradation de l'image de marque et de la réputation de l'entreprise due à un engagement dans la perception du marché, avec un impact négatif sur la capacité de création de revenus.
Pression législative	Interventions des pouvoirs publics en vue de réglementer les activités de l'entreprise.
Actions collectives	Coûts directs et indirects de poursuites engagées collectivement contre l'entreprise.
Avantage concurrentiel	Innovation technologique ou managériale permettant à l'entreprise de répondre aux attentes du marché.
Capital immatériel	Valeur du capital intangible (propriété intellectuelle, savoir-faire des équipes, etc.).
Impact carbone	Estimation du prix de négociation du carbone pour l'entreprise.

Ces 6 risques sont notés sur une échelle de 0 à 9 pour chacun des 34 critères. Les critères qui sont affectés de la note la plus élevée (entre 27 et 54) seront retenus comme pertinents pour l'analyse sectorielle. Ensuite, le nombre de critères pertinents est limité à 7 en moyenne dans chaque secteur. Lors de chaque examen sectoriel, les 34 critères sont réévalués en fonction de l'évolution des 6 types de risques. En effet, les critères pertinents ne sont pas fixes et sont amenés à être réexaminés.

ANALYSE ET NOTATION ESG

L'analyse et la notation finale vise à faciliter l'identification des entreprises les plus performantes au niveau sectoriel dans la gestion des critères ESG et permet de déterminer si celles-ci améliorent leur conformité et leur comportement dans le temps conformément à l'approche dite « Best effort ».

Chaque entreprise est évaluée selon les critères pertinents identifiés pour son secteur d'activité grâce à la cartographie des risques ou opportunités. Cette évaluation aboutit à un score qui peut varier de 0 à 100 pour chacun des critères pertinents. Chaque critère est ensuite affecté de la même pondération pour le calcul de la note finale.

Toutes les entreprises de l'univers analysé (MSCI Europe Index) sont contactées. Cet échange est fondamental pour la recherche. Chaque entreprise engagée est tenue informée des conclusions de l'analyse ESG en toute transparence. A sa demande, peut s'engager un dialogue sur ces conclusions et les axes d'améliorations possibles. Ces interactions sont considérées comme un premier niveau d'engagement actionnarial ou engagement usuel. Pour chaque secteur, les entreprises dont la note globale est supérieure à 45/100 sont incluses dans la liste des valeurs conformes à démarche d'ISR.

Cette méthode de notation s'applique à l'ensemble des émetteurs couverts par l'analyse (actions cotées et obligations d'entreprise).

Pour les emprunts d'Etat, l'analyse s'appuie sur les données fournies notamment par Sustainalytics qui produit une analyse et classe les Etats émetteurs selon 5 catégories de risque au regard de critères économiques, environnementaux, sociaux et de gouvernance : « Négligeable », « Faible », « Moyen », « Elevé » et « Grave ».

Sustainalytics utilise notamment comme critères des indicateurs de corruption, de qualité des réglementations et du système éducatif, du respect des droits de la personne, de l'égalité, de la gestion de l'énergie, de la pollution, etc.

Ces données sont mises à jour sur une base trimestrielle. L'analyse interne considère que les pays classés dans les catégories de risque « Négligeable », « Faible » et « Moyen », sont conformes à la démarche d'Investissement Socialement Responsable.

COMMUNICATION DE L'UNIVERS D'ÉLIGIBILITÉ ESG AUX GESTIONNAIRES DE PORTEFEUILLE DE GENERALI INVESTMENTS ET À LA FONCTION INVESTISSEMENT DE GENERALI FRANCE

Afin de limiter l'exposition aux entreprises présentant plus de risques ESG que leurs pairs dans un secteur donné au sein de l'univers européen (MSCI Europe), la liste des entreprises éligibles à l'univers ESG est mise à la disposition des gestionnaires de portefeuille pour la construction de leur portefeuille.

Cette liste est mise à jour mensuellement. Les gestionnaires de portefeuille ont accès aux notations internes des entreprises et les analystes ISR travaillent en étroite collaboration avec les gestionnaires de portefeuille et les analystes financiers.

Pour la Déclaration de Performance Extra Financière (DPEF) et pour le Rapport Intégré, la fonction Investissements de Generali France mesure la couverture de l'analyse ESG pour chaque classe d'actifs financiers, contrôle le respect des mandats ISR et vérifie la progression de l'intégration ESG.

ACTIFS IMMOBILIERS

UNE DÉMARCHE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE INITIÉE DÈS LES ANNÉES 2000

Generali France a été parmi les premiers assureurs à initier une démarche de construction durable et s'attache à poursuivre ses efforts dans ce domaine. Ainsi, malgré des coûts plus élevés à la construction et des efforts accrus en phase de rénovation et d'exploitation, Generali favorise toujours la qualité et la performance environnementale. Lorsque toutes les conditions sont réunies, Generali Real Estate (GRE), société de gestion d'actifs immobiliers du Groupe Generali, fait certifier tous les immeubles qu'elle fait construire (par des certifications HQE, BREEAM, LEED), ainsi que le patrimoine rénové. Le patrimoine en exploitation fait quant à lui l'objet de certifications spécifiques telles que HQE exploitation et BREEAM in use.

Le Groupe montre ainsi une volonté de se diriger de plus en plus vers l'achat d'actifs certifiés ou à certifier, et cherche à mutualiser les bonnes pratiques en termes de développement durable au sein des différentes filiales.

Dans cette optique, un groupe de travail, « Sustainability Working Group », créé par Generali Real Estate, réunit chaque année les responsables développement durable des différentes succursales du Groupe (France, Italie, Grande-Bretagne, Belgique, Allemagne, République Tchèque, Espagne, Suisse et Autriche).

L'objectif de ce groupe de travail est de partager des informations sur les actions environnementales mises en oeuvre sur le parc immobilier des différentes entités. L'année 2019 a été marquée par la mise en place d'une plateforme numérique de collecte et d'analyse des données environnementales « DEEPI Ready » sur près de 144 immeubles du groupe GENERALI, dont la surface dépasse les 8 000 m², à l'échelle de toute l'Europe.

En France, 20 immeubles sont suivis sur cette plateforme. Au sein de GRE, les personnes en charge du développement durable sont en lien direct avec les opérationnels. Leur rôle est centré sur le conseil et la proposition d'actions de développement durable selon les opportunités.

En 2019, GRE a étendu ses actions à des actifs détenus au travers de fonds de diversification.

STRATÉGIE IMMOBILIÈRE

Améliorer la performance environnementale du patrimoine immobilier bureaux par la certification environnementale

GRE poursuit ainsi son engagement environnemental afin d'améliorer la valeur verte de ses actifs. Lorsque toutes les conditions sont réunies, GRE fait certifier les immeubles en construction ainsi que le patrimoine en rénovation en fonction du contexte et des opportunités et notamment en fin de bail.

Le patrimoine en exploitation fait lui aussi l'objet de certifications environnementales variées et s'inscrit dans un processus d'amélioration continue.

Les certifications ainsi engagées permettent à GRE de se positionner parmi les leaders en matière de valorisation environnementale. Ces questions intéressent aussi les locataires qui sont de plus en plus demandeurs d'une certification environnementale des locaux qu'ils occupent.

Toutes certifications confondues, à fin 2019, 25 actifs dont 3 détenus au travers de fonds sont certifiés. La tour hébergeant le siège social de Saint-Gobain, située à La Défense et livrée fin 2019 est également en cours de certification. Une triple certification est engagée : HQE, BREEAM et LEED, associée au label énergétique « Effinergie + ». Il s'agit de la première tour en France munie d'une triple certification.

Pour Generali France, les surfaces certifiées ou labélisées en détention directe représentent plus de 62% des surfaces locatives de bureaux et 6% des surfaces de commerces.



La certification HQE en phase d'exploitation permet à GRE d'évaluer la qualité intrinsèque du bâtiment (Bâtiment Durable) et la qualité de son exploitation (Gestion Durable). Cette certification permet d'inscrire l'immeuble, sur un cycle de cinq ans, dans un processus d'amélioration continue de sa qualité environnementale.



La certification BREEAM In Use permet, à l'échelle internationale, d'évaluer et d'améliorer la performance environnementale de l'immeuble en exploitation selon un standard anglo-saxon. Pour GRE, cette certification est adaptée aux immeubles de moins de 10 000 m².



La labélisation ISO 50 001 a comme intérêt de mettre en place un système de gestion énergétique plus efficace, et cela à travers l'optimisation et le suivi du fonctionnement des équipements et systèmes techniques.



La labélisation ISO 14 001 vient compléter la labélisation ISO 50 001 sur une partie du patrimoine immobilier avec un champ d'intervention élargi, en tenant compte des questions environnementales telles que la gestion des déchets, de l'eau, des transports et de la pollution.

GRE participe également à des opérations pilotes :



Le label BiodiverCity permet actuellement de labéliser les actifs en phase de construction uniquement. Ce label permet d'évaluer et de valoriser la prise en compte de la biodiversité urbaine dans les projets immobiliers. Depuis 2017, GRE participe à l'élaboration d'un référentiel technique de biodiversité pour les actifs en exploitation. Ce référentiel est en cours de test sur un actif doté d'un potentiel écologique important et riche en biodiversité. En début d'année 2020, une convention a été signée avec la LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) permettant de labéliser le site EUROPE AVENUE refuge LPO pour une durée de 5 ans.



Une étude de faisabilité permettant d'évaluer le potentiel d'un actif à être labélisé bâtiment bas carbone (BCCA) a été menée. Ce label valorise l'empreinte carbone d'un bâtiment en évaluant toutes les démarches bas carbone entreprises sur l'actif.



Une réflexion sur l'évaluation du potentiel de connectivité d'un bâtiment a été lancée afin d'apporter de la valeur aux actifs. Deux référentiels WIREDSCORE et R2S ont été testés et sont mis en application sur plusieurs actifs en rénovation et en exploitation afin de rendre le bâtiment connecté, communicant, répondant aux mieux aux enjeux de la transition numérique et énergétique et intégré dans la ville durable. L'objectif est d'offrir aux usagers des services de qualité à travers un réseau de communication interactive, ainsi que l'infrastructure nécessaire pour ne pas perturber le mode de communication, de production et d'échange.



Le bien-être des locataires est également une préoccupation essentielle. La volonté d'évaluer la qualité des cadres de vie d'un actif a été testée sur plusieurs actifs grâce à de nouveaux référentiels : OSMOZ et WELL. Ces référentiels permettent d'agir à la fois sur le bâti, l'aménagement intérieur, le confort et la qualité de vie des occupants sur leur lieu de travail.

GESTION DES RISQUES

Les principaux risques identifiés et traités par Generali Real Estate sont d'une part le risque d'obsolescence et d'autre part les risques directement liés aux conséquences du changement climatique tels que les risques physiques et de transition.

L'obsolescence d'un actif immobilier, même s'il est en parfait état de fonctionnement peut entraîner des risques de perte de valeur d'ordre technique et locative. Ce risque peut être réglementaire, technique, énergétique, d'usage ou encore d'image. Les risques de transition portent sur la recherche de solutions afin de répondre aux problématiques liées au changement climatique.

Les risques physiques sont directement liés aux conséquences du changement climatique : inondation, sécheresse, tempête, cavité et avalanche. Ce risque a donc des conséquences immédiates d'un point de vue matériel et financier.

L'obsolescence et l'impact sur la stratégie d'investissement

Avec l'évolution rapide des réglementations, le risque d'obsolescence réglementaire oriente en tout premier lieu le programme de travaux. Le respect de la réglementation permet de mettre aux normes aussi bien les systèmes constructifs que les systèmes techniques. La répercussion financière de cette obsolescence n'est donc pas négligeable.

L'obsolescence technique est la plus influente en matière de fonctionnement et de rendement technique. Le coût d'exploitation et la valeur de l'actif peuvent être impactés. Outre les pathologies

classiques des immeubles, liées à leur vieillissement naturel, il convient d'être vigilant sur les performances énergétiques conformément aux objectifs de consommation d'énergie et d'empreinte carbone de l'actif. Les performances thermiques, acoustiques, olfactives et sanitaires doivent également être prises en compte.

L'obsolescence énergétique est en lien étroit avec l'obsolescence technique, voire réglementaire. L'inefficacité énergétique d'un actif se traduit par une obsolescence de son système technique et constructif. La baisse de la performance énergétique entraîne un risque de surconsommation avec, par conséquent, une augmentation importante des charges de l'immeuble.

L'obsolescence d'usage exprime les inadaptations des espaces de travail, au regard des problèmes d'aménagement intérieur, de répartition des équipements et des services. Les habitudes de travail évoluant, les espaces peuvent rapidement ne plus répondre aux besoins des utilisateurs. De nouveaux modes de collaboration liés au partage (co-working, flex office) sont en plein essor. Les plans et structures « classiques » sont donc de moins en moins adaptés.

L'obsolescence d'image réduit fortement l'attractivité de l'actif. L'image d'un actif se construit tant par son architecture, sa localisation, ses performances environnementales (présence ou non d'un label), ses services (présence ou non d'un restaurant inter-entreprise, salle de sport, etc.) que par l'engagement et l'investissement de son bailleur à préserver sa valeur locative.

GRE s'engage à gérer le risque d'obsolescence dès la construction de ses actifs ou en cours de vie du produit. Chaque année, GRE lance des programmes de rénovation priorisant l'amélioration de la valeur d'usage de l'actif.

Ce programme est construit sur la base :

- du respect de la réglementation,
- de la programmation de techniques constructives efficaces et innovantes,
- de la recherche de performances environnementales adaptées et proches des attentes des utilisateurs,
- de l'adaptation aux nouveaux usages : flex office et co-working,
- de la densification et diversification des usages.

Evaluation de la performance environnementale du patrimoine

Les indicateurs sont définis par des actions répondant à des obligations réglementaires, et par des actions volontaires de réduction de l'impact environnemental et énergétique des actifs immobiliers :

- **Audits énergétiques** : À la fin 2019, plus de 80% des surfaces de bureaux visées par la loi DDADUE (Diverses Dispositions d'Adaptation au Droit de l'Union Européenne) sont couvertes par un audit énergétique.
- **Diagnostics de performance énergétique (DPE)** : En termes de consommation énergétique, le patrimoine tertiaire se situe en moyenne en classe E (351 à 540 kWhEP /m².an). Concernant les émissions de gaz à effet de serre, il se situe en moyenne en classe D (31 - 60 Kg CO2/m².an).
- **Baux et annexes environnementales** : 33% des surfaces locatives bénéficient d'annexes environnementales. GRE va au-delà de l'obligation réglementaire et intègre également des annexes environnementales sur les bâtiments certifiés HQE Exploitation.
- **Contrat de Performance Énergétique (CPE)** : Il vise la mise en place d'un cadre de gestion multi technique de l'immeuble dont l'objectif est de réduire les consommations énergétiques sur une période donnée, sous réserve de pénalités à l'encontre de l'exploitant ou du propriétaire. Sur les CPE signés, GRE a opté pour des pourcentages de réduction énergétique qui varient de 8% à 14% au terme des contrats en fonction des dispositions techniques de chaque immeuble. La Direction de l'Environnement du Travail du Groupe a également signé depuis 2013, un CPE sur deux immeubles d'exploitation de Generali France avec un objectif de réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre d'ici à fin 2020.
- **Achat responsable** : Depuis le 1er janvier 2018, tous les actifs tertiaires sont alimentés par une électricité d'origine renouvelable. Les tarifs du contrat sont renégociés tous les deux ans.

GRE participe aux ateliers de concertation du décret tertiaire prévu par la loi ELAN, encadrant la rénovation énergétique du parc tertiaire avec un objectif de réduction des consommations d'énergie finale d'au moins 40% dès 2030, 50% en 2040 et 60% en 2050 par rapport à une année de référence qui ne devrait pas être antérieure à 2010.

D'autres indicateurs sont suivis plus ponctuellement sur les actifs :

- suivi des performances énergétiques,
- suivi des consommations d'eau et des quantités de déchets,
- amélioration de la mobilité,
- bilan carbone,
- étude des risques physiques.

SUIVI ET ANALYSE DES INDICATEURS DE PERFORMANCE ENVIRONNEMENTALE

Depuis Mai 2019, GRE a mis en place un outil d'analyse des données environnementales sur près de 144 actifs tertiaires répartis sur 9 pays d'Europe. L'objectif à terme est d'équiper l'ensemble du portefeuille de GRE. En France, 20 actifs sont suivis par ce dispositif. Il est développé par la société Deepki.



Il s'agit d'un outil permettant le suivi et l'analyse, à partir d'une plateforme numérique, des données environnementales et en priorité les consommations d'énergie (toutes énergies confondues), d'eau, et déchets. D'autres données peuvent également être compilées telles que les certifications environnementales et les étiquettes de Diagnostic de Performances Environnementales.

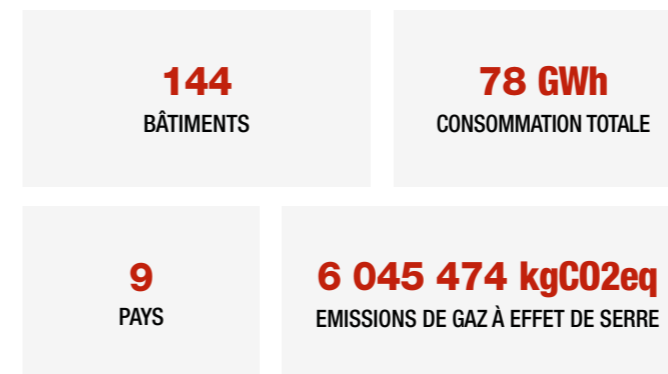
Cet outil permet pour chaque actif :

- Le suivi des performances énergétiques des bâtiments : la saisie et la récupération des données de consommation énergétique et d'eau se fait automatiquement à partir des factures énergétiques récupérées des plateformes des fournisseurs d'énergie.
- Le calcul des indicateurs de performance et le suivi de leur évolution : l'outil permet de suivre et d'analyser en continu le patrimoine selon différents indicateurs et notamment les indicateurs de consommation et d'émissions de CO2 rapportées au mètre carré de surface.
- La détection des anomalies de consommation et la mise en place d'un plan d'action : l'outil signale toute anomalie de facturation en pointant les consommations anormales et génère des alertes aux Facility Managers ou aux Property Managers pour y remédier. Le système vérifie également les factures d'énergie, d'eau et déchets et envoie automatiquement des alertes à destination des acteurs concernés. L'outil propose aussi, des plans d'actions d'optimisation énergétique, aidant nos équipes à s'assurer du fonctionnement efficace et responsable des actifs, tout en réduisant les frais de service à nos locataires.

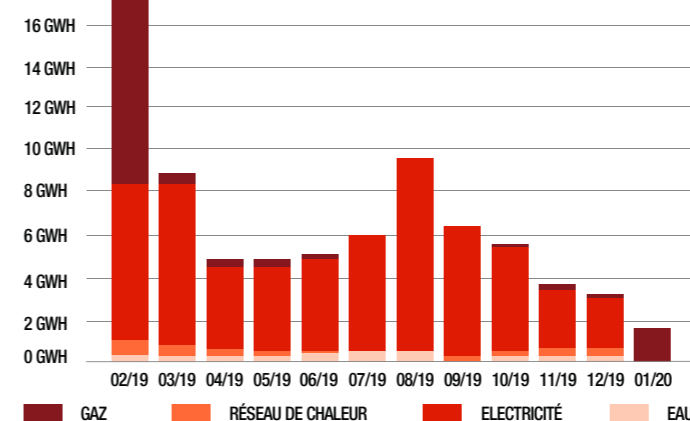
Périmètre de couverture des actifs gérés par GRE en Europe sur Deepki Ready



Période : Février 2019 / Janvier 2020

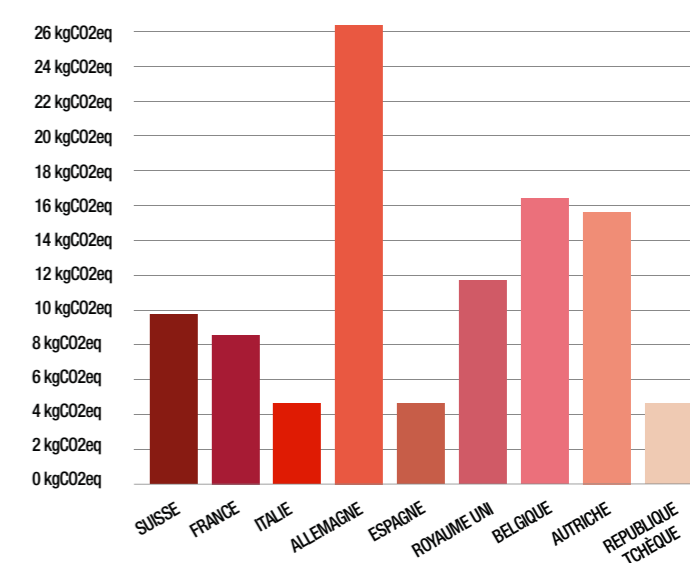


Période : Février 2019 / Janvier 2020



Attention à l'analyse de ce graphique. Les données historiques peuvent ne pas être exhaustives si les factures ne sont plus disponibles dans les espaces clients

Moyenne des émissions de gaz à effet de serre par surface (kgCO2eq/m2) par pays



Evaluation de la performance environnementale du patrimoine par des benchmarks externes

Depuis 2013, six actifs immobiliers font l'objet d'une évaluation de l'organisation GRESB (Evaluation des performances environnementales, sociales et de gouvernance des actifs immobiliers et de leurs propriétaires). Avec une note totale de 77/100, les résultats annoncés pour l'année 2019 maintiennent le patrimoine au niveau GREEN STAR (plus haut niveau) et le positionnent au dessus de la moyenne mondiale qui est de 72/100.

Depuis 2017, GRE participe aux éditions du Concours Usages Bâtiment Efficace 2020 (CUBE 2020). Il s'agit d'une action d'intérêt général visant à aider les propriétaires et les utilisateurs collectifs à diminuer efficacement leurs consommations énergétiques. L'édition 2019 du concours compte 252 candidats dont une vingtaine de bâtiments dans la catégorie bâtiments certifiés HQE Exploitation et/ou BREEAM in Use. GRE y a inscrit cinq actifs dans cette catégorie. Les résultats de l'édition 2019 ont permis de positionner un actif sur le podium, dans la catégorie des immeubles certifiés avec un CUBE d'or grâce à une baisse de la consommation énergétique de 25,2%. Ce qui lui a valu d'être classé 20ème sur 252 actifs participants au concours. Un cube d'honneur a également été attribué à GRE récompensant la bonne performance énergétique de son parc en compétition.

Participation associative en faveur de l'économie circulaire



Depuis novembre 2016, GRE fait partie d'un groupe de réflexion sur le réemploi et la réutilisation des matériaux issus de la déconstruction. Cette réflexion a mené à la signature en novembre 2017 d'une Charte de l'Economie Circulaire dans le Secteur de l'Immobilier et de la Construction aux côtés de plusieurs acteurs de l'immobilier : Allianz France, Groupama Immobilier, Covéa Immobilier, Vinci-Construction, Gécina, AXA, Deloitte France, AEW Europe, Bureau Veritas, Plaine Commune, compagnie de Phalsbourg, KJ Architecte. Par la suite, les signataires de la charte ont créé l'association CIRCOLAB. Elle compte actuellement plus de 70 adhérents, essentiellement des maîtres d'ouvrages, des collectivités territoriales, des entreprises de construction, des architectes et bureaux d'études. Tous œuvrent en faveur du réemploi et de la réutilisation des matériaux dans le secteur de l'immobilier. A cet effet, GRE a intégré le concept d'économie circulaire dans tous ses projets de rénovation. Un actif de Generali France est ainsi désigné « opération pilote » pour tester la méthodologie de réemploi que l'association met en place.

Communication et diffusion

GRE participe à des conférences au Salon de l'Immobilier d'Entreprise (SIMI) sur les thématiques de l'environnement et du développement durable depuis maintenant trois ans. Pour l'édition 2019, GRE a organisé une conférence portant sur ses trois réalisations majeures en Europe, livrées en 2019 : La Tour Saint Gobain à Paris La Défense, City Life à Milan, Fencourt London à Londres, ces trois réalisations étant très liées par des préoccupations environnementales, sociales et de bien-être.

LES ENJEUX ESG DE GENERALI REAL ESTATE

Ses engagements en faveur du développement durable et de la croissance verte, positionnent GRE parmi les leaders de l'immobilier en France et confirment l'intégration des pratiques ESG dans sa politique de gestion et d'investissement. La déclinaison des 18 enjeux ESG pour un immobilier responsable publiée par l'Observatoire de l'Immobilier Durable (OID), montre la forte mobilisation de GRE autour de ces thématiques.

Parmi ces enjeux, 15 sont d'ore et déjà ancrés dans la politique de GRE et particulièrement ceux liés à l'Environnement, mis en avant à travers les démarches de certification et le suivi des indicateurs de performance environnementaux engagés sur le patrimoine immobilier.

Parmi les 6 enjeux Sociétaux, GRE cible 4 priorités, avec comme objectif essentiel d'offrir un environnement sain et confortable aux utilisateurs, d'une part par la diversification des services rendus, et d'autre part, par la qualité sanitaire des locaux. D'autres enjeux sociaux et sociétaux sont en développement, à travers la signature de baux couvrant des activités associatives et la contractualisation avec des acteurs issus de l'Economie Sociale et Solidaire.

L'application des enjeux de Gouvernance montre le fort engagement des équipes de GRE en charge de la gestion et de l'investissement immobilier. Pour compléter cet engagement, les équipes s'attachent actuellement à mettre en place une politique d'achat orientée vers une démarche responsable. Sans toutefois pénaliser les fournisseurs, GRE s'intéressera de plus en plus à leurs engagements ESG.

Déclinaison des 18 enjeux ESG pour le secteur immobilier sur la politique de gestion et d'investissement.

	E1 - ENERGIE
	E2 - CARBONE
	E3 - RESSOURCES ET DÉCHETS
	E4 - EAU
	E5 - BIODIVERSITÉ
	E6 - MOBILITÉ ET DÉPLACEMENTS
	E7 - RÉSILIENCE AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
	S1 - SÉCURITÉ ET SANTÉ DES OCCUPANTS
	S2 - CONFORT ET BIEN-ÊTRE
	S3 - IMPACT TERRITORIAL ET EMPLOI
	S4 - ACCESSIBILITÉ
	S5 - SERVICES RENDUS AUX OCCUPANTS
	S6 - IMPACT SOCIAL POSITIF
	G1 - ETHIQUE DES AFFAIRES
	S2 - INTÉGRATION DES ENJEUX ESG DANS LA POLITIQUE D'INVESTISSEMENT, DE GESTION ET DE CONTRÔLE DES RISQUES
	G3 - RELATIONS PARTIES PRENANTES
	G4 - GOUVERNANCE INTERNE
	G5 - ACHATES RESPONSABLES

(Source : OID – Penser l'immobilier responsable - 2019)

Perspectives immobilières 2020-2021

GRE a réalisé l'ensemble des actions prévues pour 2019. En 2020 – 2021, GRE vise à poursuivre ses engagements environnementaux et à en initier de nouveaux :

- poursuite des certifications HQE Exploitation et BREEAM in Use et maintien du SMG (Système de, management général) sur le patrimoine en exploitation ;
- suivi et en engagement des certifications environnementales sur le patrimoine en rénovation (HQE, BREEAM, R2S, WIREDSCORE, WELL...);
- accompagner les actifs en rénovation livrés en 2020 dans l'obtention des certifications finales ;
- lancement de certification HQE exploitation et BREEAM In Use sur de nouveaux actifs ;
- poursuite de la labellisation ISO 50 001 (management de l'énergie) et ISO 14 001 (management environnemental) sur cinq actifs ;
- exploiter l'outil de suivi des données environnementales sur les actifs de plus de 8000 m², incluant une mission d'optimisation des consommations énergétiques ;
- mise en place de nouveaux Contrats de Performance Energétique (CPE) ;
- poursuite de l'évaluation Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) ;
- valorisation du potentiel écologique des actifs ;
- suivi et analyse de l'empreinte carbone des actifs ;
- poursuite de l'évaluation Global Real Estate Sustainability Benchmark (GRESB) ;
- participation au groupe de travail de la Direction de l'Habitat, de l'Urbanisme et des Paysages (DHUP). Ce groupe participe à la rédaction du décret tertiaire relatif à la loi de transition énergétique pour la croissance verte ainsi qu'à la rédaction des Diagnostics de Performance Energétique (DPE) ;
- selon les avancées de parution du décret tertiaire, mise en application des obligations énergétiques sur le patrimoine immobilier géré ;
- développer l'achat des Certificats d'Economie d'Energie et l'achat responsable.



RÉFÉRENTIEL DES OFFRES RESPONSABLES

« Green and Social Products »

Generali France a élaboré en 2019 un référentiel pouvant attester du degré de responsabilité de ses offres. Cette méthodologie a suscité de nombreux échanges et consultations en interne pour définir, tout au long de la vie des contrats, une liste exhaustive de critères à valeur sociale et environnementale. La notation des produits a vocation à être intégrée au sein de chaque service, et gérée en autonomie par les responsables produits des différentes entités de Generali France. Dès lors, chaque offre référencée par Generali France comme ayant un impact social ou environnemental, aura obtenu un score supérieur ou égal à 60/100.

CONCEPTION	
L'offre a été construite sur une analyse des critères ESG (Environnement, Social et Gouvernance) et vise un impact social, environnemental ou sociétal.	NON
	La conception du produit a fait l'objet d'une analyse ESG interne.
	L'analyse ESG du produit a été vérifiée par un cabinet d'audit spécialisé.
Le produit est géré de façon partiellement ou entièrement dématérialisée (réduction de l'utilisation de papier).	NON
	Le produit propose au moins une des initiatives suivantes : CG dématérialisées, e-signatures du contrat, déclaration en ligne du sinistre, suivi du contrat en ligne, quittancement.
	Le produit propose au moins deux des initiatives citées ci-dessus.
	Le produit inclut la totalité des initiatives citées ci-dessus.
L'offre détermine les cotisations de l'assuré en fonction de leur état de santé.	N/A
	NON
	OUI
L'offre propose au moins deux actes de prévention (VIE : dépistage, vaccination, détartrage... IARD : plan de continuité d'activité, cyber audit...)	N/A
	NON
	OUI
Pour les Particuliers comme pour les Professionnels, le produit intègre une option d'inclusion pour faire face aux accidents de la vie (maintien de l'activité, accident, invalidité, perte d'emploi, divorce, décès du conjoint) ou permettant l'accès à l'assurance à des personnes issues de milieux défavorisés (ex : une partie de la tarification du contrat est replacée dans des fonds adressés à ces personnes).	N/A
	NON
	L'offre propose des options et conditions préférentielles à certaines populations.
	L'offre reverse une partie de son revenu à une cause d'intérêt général (produit partage).
	Les deux réponses précédentes.

L'offre comprend un délais de carence.	N/A
	NON
	OUI
L'offre d'épargne (VIE, RETRAITE,...) recherche un impact positif sur le développement de l'économie et/ou de la société.	N/A
	NON
	Les placements sont soumis à un filtre éthique comprenant l'exclusion des industries dont l'activité est considérée comme dangereuse pour la société (tabac, alcool, armement), l'environnement, les droits de l'Homme, ou accordant une importance excessive à la performance financière, au détriment de l'équilibre de l'entreprise.
	L'offre d'épargne comprend au moins un fond labellisé TEEC ou ISR.
L'offre propose des garanties ou des services de prévention permettant aux clients d'adopter des comportements moins risqués pour eux comme pour les autres.	N/A
	NON
	Le produit propose une option payante de garantie ou d'un service de prévention.
	Le produit propose une option gratuite de garantie ou d'un service de prévention.
	Le produit propose une garantie ou un service de prévention directement inclus dans l'offre.
En amont des contrats, des contenus d'informations sur les offres d'assurance sont proposés et permettent l'acculturation assurantielle des clients (futurs épargnants, protection sociale du dirigeant, créateurs d'entreprise, conjoint/collaborateur).	Le produit propose une garantie ou service de prévention directement inclus dans l'offre avec en supplément une ou deux options (payantes ou gratuites).
	N/A
	NON
Le produit répond à un besoin réel, exprimé par les clients ou les parties prenantes de Generali.	OUI
	NON
	La conception du produit a fait préalablement l'objet d'une étude de marché.
	Le produit a été construit après un questionnaire des différentes Parties Prenantes (fournisseurs, clients...)
TARIFICATION	Le produit a fait l'objet d'un passage en comité de Parties Prenantes.
	N/A
	NON
	OUI
	La tarification ou l'extension des garanties de l'offre valorise les clients ayant pris des mesures de prévention (réduction tarifaire ou calcul du tarif en fonction du dispositif mis en place). Ex : vitality qui récompense un effort de prévention santé.
La tarification ou l'extension des garanties de l'offre incitent le client à adopter un comportement plus responsable (prime à la voiture électrique ou hybride, services et/ou des garanties vertes (ex : reconstruction verte)).	N/A
	NON
	OUI

SOUSCRIPTION	
Pour les particuliers VIE – l'offre d'épargne (Vie ou Retraite) est accessible au plus grand nombre (par exemple : seuil de versement minimum).	N/A
	NON
	OUI
L'offre d'épargne (Vie ou Retraite) comprend une explication systématique du fonctionnement des marchés, pour garantir l'acculturation financière des clients, la transparence des pratiques, et la pleine conscience de l'impact de leurs placements sur l'économie et la société.	NON
	N/A
	NON
	OUI
Lors de la souscription, l'offre est présentée de façon à ce que sa compréhension soit accessible à tous (inclusion de nouveaux supports et process pour s'adresser notamment aux personnes en situation de handicap (visuels, auditifs...)).	N/A
	NON
	OUI
L'offre s'adresse également ou exclusivement aux personnes vulnérables (personnes au revenu faible, en situation de handicap, ou issu de l'immigration).	N/A
	NON
	OUI
La description et l'explication de l'offre s'opère dans un langage simple et pédagogique (B1).	NON
	OUI
L'offre (prévoyance, santé, biens et responsabilité) est adaptée aux nouveaux métiers issus de l'économie collaborative et de l'ubérisation notamment.	N/A
	NON
	OUI
Lors de la souscription, les garanties, exclusions et clauses du contrat sont systématiquement expliquées au prospect/client.	N/A
	NON
	Le prospect/client a accès à une information dédiée de décryptage des garanties et exclusions. L'information dédiée sur le décryptage des garanties et des exclusions est formellement intégrée au parcours client/prospect (ex : disponible sur l'espace client).
Le client est informé systématiquement de la collecte et de l'utilisation de ses données personnelles.	NON
	OUI
GESTION DE LA VIE DES CONTRATS	
L'offre d'épargne (Vie ou Retraite) propose des placements financiers accessibles, responsables et évolutifs (l'offre d'épargne évolue avec le profil et propose des montants minimum en dessous de 50 euros pour s'adresser au plus grand nombre).	N/A
	NON
	OUI
Le client bénéficie d'un suivi régulier concernant l'évolution de ses risques et des moyens à mettre en œuvre pour les réduire.	N/A
	NON
	OUI

Le client est informé des évolutions de son contrat en cours (nouvelles versions, nouvelles tarifications, nouvelles clauses, périmètre des garanties...).	N/A
	NON
	OUI
Pendant la vie du contrat, le produit respecte des principes de communication simple (langage B1).	N/A
	NON
	OUI - Le contrat respecte la communication en langage B1.
Pour les offres Pro & entreprises : Au-delà des garanties classiques d'assurance, le produit inclut un accompagnement spécifique pour aider les entreprises à développer et maintenir leur activité (GPG).	N/A
	NON
	OUI
Pour les offres Particuliers : Au-delà des garanties classiques d'assurance, le produit inclut un accompagnement spécifique pour aider les clients à maîtriser leurs risques (predict, vitality).	N/A
	NON
	OUI
GESTION DES SINISTRES	
Lors de la souscription, les garanties, exclusions et clauses du contrat sont systématiquement expliquées au prospect/client.	N/A
	NON
	La gestion des sinistres et/ou les prestations liées au contrat est prise en charge par un « référent unique ».
	Un service personnalisé est déclenché en cas de sinistre/ accident grave, mettant l'assuré en relation avec un réseau de partenaires. Au moins deux dispositifs personnalisés peuvent être déclenchés en cas de sinistre/ accident grave.
Application et pilotage de la charte de bonne conduite dans le cadre de la gestion des sinistres.	N/A
	NON
	OUI
Le contrat suit une charte d'indemnisation responsable ou une démarche formalisée.	N/A
	NON
	OUI
RÉSILIATION	
Pour un contrat en marque rouge, toute demande de résiliation de contrat fait l'objet d'un contact avec le client, dans un souci d'amélioration continue (NPS) – application systématique du NPS.	N/A
	NON
	OUI
Toute demande de résiliation est suivie d'une note d'information au client quant à la durée de conservation de ses données personnelles (RGPD).	NON
	OUI



ÉDITEUR

Generali Vie

Société anonyme au capital de 336 872 976 euros. Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris.

Société appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026.

Périmètre du rapport:

- Generali France pour la déclaration de performance extra-financière établie à titre facultatif ;
- Generali France et ses filiales françaises (Generali Vie, Generali Iard, L'Équité, Prudence Créole et GFA Caraïbes) pour le rapport sur les modalités de prise en compte, dans la politique d'investissement, des critères relatifs au respect d'objectifs sociaux, environnementaux et de qualité de gouvernance et sur les moyens mis en oeuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique (établi en application de l'article 173 de la loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte).

COMITÉ DE RÉDACTION

Mission RSE

François GARREAU
Margaux COUDOUR

Intégration des critères ESG aux investissements

Laurence DANESI

Entreprise Risk Management

Papa Cheikh FALL

Communication interne

Claire PERRIN
Hervé MONIER

Generali Real Estate French Branch

Karima AIT AIMEUR FASSOULI

DÉPÔT LÉGAL

Mars 2020

Site institutionnel Generali France

Banque d'images : Getty images
Flaticon / Banque d'images Generali

